

PRODUCTION ANIMALE

PRODUCTION VÉGÉTALE

MARCHÉ

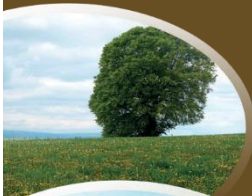
ÉCOLOGIE & RURALITÉ

VIE PROFESSIONNELLE

RECHERCHE & SYSTÈME
SPÉCIFIQUE

N°303 **BIO**
PRESSE

NOVEMBRE 2023



AGENDA

(Concernant l'agenda, nous vous invitons à vérifier le maintien ou non des différents événements)

Le 7 décembre 2023, à Auch (32)

Colloque de l'Agriculture Biologique de Conservation 2023 : « Stockage et rémunération du carbone : quelles perspectives en agriculture biologique ? » (organisé par les Bios du Gers)
<https://www.helloasso.com/associations/gabb32-le-groupement-des-agriculteurs-bio-du-gers/evenements/colloque-de-l-abc-2023>

Le 14 décembre 2023, sur le campus agronomique de VetAgro Sup, à Lempdes (63)

Colloque du Cluster Herbe
<https://www.clusterherbe.fr/event/colloque-du-cluster-herbe-edition-2023/>
Inscriptions : <https://forms.office.com/e/wzVRUw1ikpe>

Du 16 au 18 janvier 2024, au Parc des Expositions, à Angers (49)

SIVAL
<https://www.sival-angers.com/>

Les 22 et 23 janvier 2024 (digital)

Session digitale du salon Millésime BIO
<https://www.millesime-bio.com/>

Du 29 au 31 janvier 2024, au Parc des expositions de Montpellier (34)

Salon Millésime BIO
<https://www.millesime-bio.com/>

Du 13 au 16 février 2024, à Nuremberg (Allemagne)

Salons Biofach 2024 & Vivanness 2024
<https://www.biofach.de/en>

Du 16 au 18 février 2024, à Saint-Menoux (03)

Colloque "L'élevage au cœur de la biodynamie"
https://biodynamie-recherche.org/wp-content/uploads/2023/11/Plaque-colloque-elevage-FINAL_web-1.pdf
Inscriptions : <https://www.helloasso.com/associations/biodynamie-recherche/evenements/colloque-elevage>

Du 23 au 25 février 2024, à Rezé (44)

Salon NATURA
<https://salon-natura.com/>

Du 24 février au 3 mars 2024, à Paris Expo - Porte de Versailles (75)

Salon International de l'Agriculture
<https://www.salon-agriculture.com/>

Du 1^{er} au 3 mars 2024, à A Coruña (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Du 8 au 10 mars 2024, à Angers (49)

Salon Zen&Bio
<https://www.salon-zenetbio.com/angers/>

Du 12 au 14 mars 2024, à Angers (49)

Journées de Printemps de l'AFPF : « Impacts et services environnementaux des élevages : Contributions de la prairie et des fourrages »
<https://afpf-asso.fr/journees-de-printemps-2024>

AGENDA (SUITE)

Du 19 au 21 mars 2024, à Montpellier (34)

Colloque du RMT SPICEE « Les interactions culture-élevage, leviers de résilience des agricultures face aux crises du XXI^{ème} siècle ? »
<https://interactions-culture-elevage.colloque.inrae.fr/>

Du 9 au 12 mai 2024, à Barcelone (Espagne)

Salon BioCultura
<https://www.biocultura.org/>

Les 29 et 30 mai 2024, à Nouvoitou (35)

Salon de l'herbe et des fourrages
<https://www.salonherbe.com/>

Le 24 septembre 2024, à l'EPLEFPA de Marmilhat, à Lempdes (63)

Salon SEMEURS DE BIO : Maraîchage, petits fruits, PPAM et arboriculture
Contact : chloe.ranoux@aurabio.org

Les 25 et 26 septembre 2024, à Retiers (35)

Salon La Terre est Notre Métier
<https://www.salonbio.fr/>

Du 1^{er} au 4 octobre 2024, à Clermont-Ferrand (63)

Sommet de l'Élevage
<https://www.sommet-elevage.fr/>

Les 15, 16 et 17 octobre 2024, à Avignon (84)

Salon Med'Agri et RDV Tech&Bio Cultures méditerranéennes
<https://www.medagri.fr/>
<https://www.tech-n-bio.com/fr/les-rendez-vous>

Du 19 au 23 octobre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIAL
<https://www.sialparis.com/fr-FR/>

Du 24 au 27 novembre 2024, à Paris Nord Villepinte (93)

SIMA 2024
<https://www.simaonline.com/>

Pour plus de dates d'événements bio :

www.abiodoc.com

SOMMAIRE

Productions animales	4
Elevage	4
Productions végétales	16
Arboriculture	16
Contrôle des adventices	17
Fertilisation	18
Grandes cultures	18
Jardinage	22
Maraîchage	23
Plantes aromatiques et médicinales	24
Protection phytosanitaire	25
Sol	25
Viticulture	26
Marché	31
Filière	31
Qualité	38
Santé	39
Statistiques	39
Ecologie et ruralité	40
Agriculture durable	40
Agriculture-environnement	41
Développement rural	44
Energie	46
Environnement	47
Vie professionnelle	48
Economie	48
Conversion	48
Formation	49
Organisation de l'Agriculture Biologique	49
Politique agricole	50
Réglementation	50
Recherche et système spécifique	52
Agriculture Biodynamique	52
Agroforesterie	53
Recherche	53
BREVES ABIODOC	54
Bulletin d'abonnement	60
Tarifs du service documentaire	60
Bon de commande	61
Coordonnées des éditeurs des ouvrages cités	62

BIOPRESSE





Revue éditée et imprimée par ABioDoc
Centre National de Ressources
en Agriculture Biologique,
avec le soutien du ministère
en charge de l'Agriculture,
de l'Agence Nationale de la
Cohésion des Territoires,
de la DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes

VetAgro Sup
Campus agronomique de Clermont
89, Avenue de l'Europe
BP 35 - 63370 LEMPDES (France)
Tél : 04.73.98.13.99
abiodoc.contact@vetagro-sup.fr
www.abiodoc.com

 Suivez-nous sur <https://fr-fr.facebook.com/biopresse>

 Suivez ABioDoc sur <https://twitter.com/ABioDoc>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.youtube.com/@abiodoc-vetagrosup4086>

 Suivez ABioDoc sur <https://www.linkedin.com/in/abiodoc-vetagro-sup-831559206/>

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Etienne PAUX - Directeur général adjoint de VetAgro Sup

RÉDACTRICE EN CHEF

Sophie VALLEIX - Responsable d'ABioDoc

RÉALISATION

Esméralda RIBEIRO et Stéphane JOSEPH

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO :

Aurélie BELLEIL, Héloïse BUGAUT, Juliette COUVAL, Julie GRENIER,
Esméralda RIBEIRO, Myriam VALLAS, Sophie VALLEIX



PRODUCTIONS ANIMALES

ÉLEVAGE

Une année de pâturage dans le Trégor

SCHRADER Cindy

Éric Le Parc, éleveur laitier dans les Côtes d'Armor, a repris la ferme familiale en 1998 (système conventionnel). Il l'a convertie en agriculture biologique en 2019. La ferme se situe sur un secteur très propice à la pousse de l'herbe, qui occupe la grande majorité de la SAU (54 ha sur les 56 ha que compte la ferme). Tout au long de l'année 2022, cet éleveur explique, dans « L'écho du Cédapa », comment il gère le pâturage et son troupeau. Dans ce dernier article de la série, Éric fait le bilan de la saison de pâturage 2022. À l'automne, l'objectif est de bien faire pâturer les parcelles afin d'assurer la repousse au printemps suivant, quitte à pénaliser légèrement la production laitière. Une gestion plus rigoureuse des récoltes a aussi permis à l'éleveur d'assurer suffisamment de stocks fourragers pour passer l'hiver sereinement, et ce, malgré une année 2022 relativement difficile sur le plan climatique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46995>
ECHO DU CEDAPA (L') N ° 163, 01/11/2022, 1 page (p. 2)

réf. 303-091

RéVABio : À la rencontre des acteurs terrain - Synthèse de 4 rencontres professionnelles

ROUGER Soizick / PLANTEAU DU MAROUSSEM Rosalie / ROINSARD Antoine

Le projet Casdar RéVABio (2020-2023) vise à améliorer le taux de commercialisation des agneaux élevés en bio sous le label AB. Son objectif est donc d'éviter des « fuites » d'agneaux bio vers des filières conventionnelles lors de leur commercialisation. Pour cela, différents travaux ont été menés pour améliorer la correspondance entre les périodes de production d'agneaux bio et les périodes de consommation de viande d'agneau (c'est-à-dire accroître l'adéquation entre l'offre et la demande). Quatre « Rencontres professionnelles » ont notamment été organisées, dans le cadre de ce projet, fin 2022 – début 2023 : une dans le Grand Ouest, une dans le Nord du Massif central, une dans le Sud du Massif central, et une dans le Sud-Est de la France. Elles étaient réservées aux professionnels de la filière agneaux biologiques (éleveurs, organisations de producteurs, abatteurs...) et avaient pour objectif de favoriser les échanges entre ces derniers. Chacune de ces « Rencontres professionnelles » s'articulait de la manière suivante : présentations rapides des résultats obtenus dans le cadre du projet RéVABio, discussions/débats et visite d'une ferme. Ce diaporama synthétise les principaux points évoqués lors des discussions/débats : le besoin en références technico-économiques, la vulnérabilité des systèmes ovins viande (bio) face à la conjoncture économique et climatique, les leviers mobilisables pour éviter les fuites d'agneaux bio vers le conventionnel (la génétique pour favoriser le désaisonnement, le désaisonnement versus la congélation de la viande, les actions de pédagogie auprès des bouchers...), etc. Ce diaporama effectue également une synthèse des leviers (à l'échelle des exploitations, des acteurs de l'aval et des pouvoirs publics) pour développer l'élevage des ovins bio.

<https://tinyurl.com/4e8th3ha>

2023, 8 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 303-009



Zoom bovins allaitants : Les systèmes allaitants biologiques du Massif central qui engraisent majoritairement à l'herbe sont-ils performants sur le plan technique, économique et environnemental ?

PINEAU Christèle / DALLAPORTA Bastien

Le projet BioViandes (tranche 2) a cherché à évaluer les performances des exploitations bovins viande bio du Massif central. Pour cela, 28 exploitations qui engraisent la majorité de leurs animaux en valorisant la ressource herbagère du territoire ont été étudiées. Afin de regarder leurs performances en fonction de leur degré de valorisation de l'herbe (ces exploitations reposent toutes sur des systèmes herbagers, mais certaines ont une valorisation de l'herbe supérieure à celles des autres élevages), un indicateur a été créé pour discriminer les fermes selon la part d'herbe dans la ration. Du point de vue de la performance économique, cet indicateur a permis de montrer que les fermes qui valorisent le plus l'herbe ont une meilleure efficacité économique et semblent dégager un meilleur niveau de revenu. Concernant les performances techniques, ce projet a démontré qu'il est possible d'engraisser la majorité des animaux avec une quantité limitée de concentrés et que les carcasses sont majoritairement conformes aux attentes de la filière longue. Pour le volet des performances environnementales, l'ensemble des systèmes étudiés a des émissions de gaz à effet de serre limitées et est peu consommateur d'intrants. Une tendance semble également se détacher : une valorisation de l'herbe plus importante améliore l'empreinte carbone. D'un point de vue sociétal (emprise de l'élevage en matière de surfaces et compétition feed-food), ces élevages valorisent des prairies non labourables pour produire des aliments (viande) pour l'Homme. La plupart des élevages qui valorisent beaucoup l'herbe sont même des producteurs nets de protéines disponibles pour l'Homme. Une schématisation de ces différentes performances, sous forme de radar, a été développée afin d'identifier rapidement les points forts et les points faibles des systèmes, et de faciliter les comparaisons entre les différents systèmes de production.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/synthese_syst-allaitants-bio-mc-herbe-performances-techniques-economiques-environnementales.pdf

2023, 10 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-003

Compilation bibliographique des livrables du projet BioRéférences Tranches 1, 2 et 3 (2015-2022)

ABIODOC - VETAGRO SUP / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

Les références technico-économiques sont essentielles pour aider au développement de l'agriculture biologique, que ce soit dans le cadre de la production, du conseil (études de conversion, d'installation ou de diversification...), de l'enseignement, de la recherche, de l'aval ou encore des politiques publiques et agricoles. Depuis 2015, le Collectif BioRéférences collecte les références technico-économiques d'élevages de ruminants bio sur le Massif central, analyse l'évolution de ces élevages et mène des études plus poussées sur certaines problématiques (systèmes diversifiés, aspects sanitaires, travail...). Cette compilation bibliographique centralise tous les travaux réalisés à partir des données collectées dans le cadre de BioRéférences 2015-2022. Afin de faciliter la recherche de références, les documents sont classés selon les grandes thématiques abordées par ce projet, à savoir : les cinq filières de ruminants étudiées (bovins lait, ovins lait, caprins lait, bovins viande, ovins viande), ainsi que, dans une moindre mesure, les monogastriques (porcins et volailles) ; les résultats interfilières ; les « focus thématiques » (grandes cultures, fourrages, santé animale, travail, systèmes diversifiés et milieu biophysique). Au sein de ces grands thèmes, les documents sont classés selon leur nature (synthèses technico-économiques, référentiels et observatoires, cas-types, posters, diaporamas, vidéos et webinaires, références bibliographiques, guides, mémoires de stage) et par ordre antichronologique (du plus récent au plus ancien). Cette compilation se termine par une revue de presse, non exhaustive, qui regroupe des références d'articles parus dans la presse agricole et qui portent sur les travaux menés par le Collectif BioRéférences.

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/11/bioreferences-2015-2022>

[compilation-bibliographique-livrables.pdf](#)

2022, 70 p., éd. ABIODOC (Service de VetAgro-Sup) / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-114



Viande bio à l'herbe du Massif central : c'est quoi ? Pourquoi en consommer ?

BIOVIANDES

Cette plaquette présente les atouts de la viande bio produite à base d'herbe sur le Massif central. Elle est principalement destinée aux consommateurs, voire aux acteurs de la restauration collective, et peut être utilisée par tous les acteurs de la filière pour communiquer sur les spécificités de cette viande. Cette plaquette commence par rappeler, de manière synthétique, les principales garanties du cahier des charges bio : non utilisation de produits chimiques de synthèse, respect du bien-être animal, alimentation autoproduite... Elle se focalise ensuite sur les avantages de la viande bio du Massif central produite à base d'herbe, en expliquant pourquoi cette viande impacte moins le climat, contribue au maintien de la biodiversité et permet une meilleure rémunération des éleveurs. Elle explique aussi les bénéfices d'une alimentation à base d'herbe (valorisation de surfaces non labourables et création de protéines consommables par l'Homme). Elle informe également les consommateurs sur les principaux défis actuellement rencontrés par les éleveurs de bovins biologiques (changement climatique, inflation, vieillissement des actifs et transmission des fermes...). Cet outil de communication a été réalisé dans le cadre du projet BioViandes (tranche 2), qui a pour objectif de contribuer au développement de filières durables de viandes bio de ruminants engraisés majoritairement à l'herbe sur le Massif central.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/08/viandes-bio-herbe-massif-central_pourquoi-en-consommer_brochure.pdf

2023, 2 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-005

Des sels calcaires pour les animaux

COZON Stéphane / LESPAGNOL Patrick

Rarement accessible directement, le sel est, dans la plupart des élevages, mis à disposition des animaux par les éleveurs. Indispensable à l'équilibre alimentaire des animaux d'élevage, le sel est communément dispensé sous forme de blocs à lécher ; cependant, le type de sel (marin, gemme...), les modalités et les raisons de distribution sont variés, comme le montrent, dans cet article, les témoignages des éleveurs et des éleveuses interrogé-es. Attractif et appétent, le sel permet de réguler les processus digestifs, mais aussi d'accompagner la croissance des jeunes animaux. De plus, le sel peut être enrichi avec des plantes condimentaires, aromatiques et médicinales (ail, ortie...) ou avec d'autres composants minéraux (coquilles d'huîtres...) pour stimuler les processus vitaux des animaux dans les périodes difficiles (parasitisme, maladies, vêlages...) ou de transition (rentrée à l'étable, mise à l'herbe). Plusieurs recettes sont proposées dans cet article.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46972](http://www.abiodoc.com/boutique/46972)
BIODYNAMIS N ° 122, 01/06/2023, 5 pages (p. 21-25)

réf. 303-048



Plantes toxiques : Tour d'horizon dans les prairies et les couverts

DUPUY Laura / DUCOURTIEUX Camille /
LESTRADE Marie / ET AL.

Les cas de pathologie chez les ruminant liés à l'ingestion de plantes toxiques sont heureusement rares. Ils peuvent, cependant, être favorisés par la consommation de couverts non issus de la surface fourragère « traditionnelle » de la ferme, telle que les intercultures, et par des conditions climatiques particulières. Ainsi, les sécheresses qui dégradent les prairies laissent de la place au développement de certaines adventices (morelles noires, datura...) habituellement non présentes dans un couvert dense tel que la prairie. Dans le cadre du projet Inter-AGIT+, qui traite du pâturage par les ovins et par les bovins des intercultures (repousses de céréales, couverts, chaumes), le risque d'intoxication par des plantes semées en engrais vert et pas dans un objectif de pâturage (moutarde blanche ou noire, sarrasin...) ou par des adventices (morelles noires, datura...) a été abordé. Cet article compile l'état des connaissances, à l'automne 2022, sur les espèces pouvant entraîner une intoxication ; il indique, pour chaque espèce, la partie toxique de la plante, le risque d'intoxication, les seuils de toxicité (dose consommée), les risques de consommation de la plante sur pied ou coupée, ainsi que les symptômes qu'elle provoque chez l'animal. D'autres espèces, inoffensives, mais parfois considérées comme toxiques, sont présentées.

https://dordogne.chambre-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/Innova2023_web.pdf
INNOV'A N ° Décembre 2022, 01/12/2022, 3 pages (p. 6-8)

réf. 303-049

Dossier : Elevage caprin : Garder le cap

RIPOCHE Frédéric

Dans un contexte de crise, plus que jamais, la recherche d'autonomie alimentaire, en particulier protéique, est un point-clé en élevage caprin biologique. Le programme Cap Protéines montre, pour les systèmes caprins en AB étudiés, que ceux-ci ont, en moyenne, une meilleure autonomie protéique (80 % versus 73 % en conventionnel). Les fourrages et le pâturage doivent couvrir au maximum les besoins, comme le souligne Philippe Desmaison, conseiller à Bio Nouvelle-Aquitaine : « une prairie avec les bonnes espèces à 6 t MS/ha fournit plus d'énergie et de protéines qu'un méteil grain à 30 quintaux/hectare ». A chaque éleveur de trouver les solutions à développer, selon son environnement et ses besoins, qu'il soit livreur ou/et qu'il transforme à la ferme. Les stratégies de trois éleveurs, suivis dans Cap Protéines, sont présentées dans ce dossier. Tous maximisent le pâturage, produisent de la luzerne (pour la pâture et/ou la fauche) et du méteil grain, mais avec des pratiques adaptées à leur contexte : implantation de sainfoin, intégration croissante de la féverole dans les méteils pour Stéphanie Kaminski, éleveuse Dordogne ; mélanges prairiaux multi-espèces, orge et maïs et, en cas de besoin, irrigation possible chez Lionel Mossière, dans la Drôme ; séchage en grange, maïs et betteraves pour Christophe Favard, dans la Vienne.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46982>
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 10 pages (p. 28-37)

réf. 303-090



Prix de la viande bovine en AB en 2022 : Enquête des prix de base des carcasses par catégories état 3 d'engraissement rendu abattoir

DESILLES Emmanuel

Cette fiche apporte des informations chiffrées sur l'évolution de la cotation de la viande bovine biologique au cours de l'année 2022, en Auvergne-Rhône-Alpes. Elle indique les prix moyens pratiqués en février, en juin et en octobre 2022 pour : les vaches de races allaitantes de moins de 10 ans (catégories U et R), les génisses de plus de 30 mois (catégories U et R), les bœufs de moins de 42 mois (catégories U et R), les veaux rosés de moins de 8 mois (catégories E, U et R), les veaux de lait rosés clairs de moins de 6 mois (catégories E, U et R), les vaches laitières de réforme (catégories O et P) et les taureaux (toutes races). Ces prix moyens ont été acquis grâce à des enquêtes menées auprès des opérateurs économiques de la filière sur les prix de base des carcasses rendues abattoir. Cette fiche offre aussi des indications sur les plus-values (ex : engagement, planification, qualités bouchères...) et les moins-values (état d'engraissement supérieur ou inférieur à 3, vaches de plus de 10 ans, bœufs de plus de 42 mois...) pratiquées par ces opérateurs économiques.

https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AB_Prix-viande-bovine-en-2022_2023.pdf

2023, 2 p., éd. AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

réf. 303-012

Dossier : Les méteils 2 : "les méteils fourragers"

KERNALEGUEN Anaïs

Les méteils, mélanges de céréales et de légumineuses, peuvent être semés au printemps ou à l'automne et récoltés en grains ou en ensilage. Dans ce deuxième article (qui fait suite à un premier paru dans le n° 162 de l'Écho du Cedapa), l'option fourragère est présentée et illustrée par les témoignages de deux éleveurs de bovins lait biologiques installés dans les Côtes d'Armor : l'EARL Lissillour et Jean-Luc Onen. Ces cultures sont particulièrement intéressantes pour constituer des stocks fourragers et ainsi mieux faire face aux aléas climatiques. Selon la composition du mélange, les méteils peuvent apporter plus ou moins de protéines dans la ration. Aussi, une récolte précoce (stade feuillu à l'épiaison des céréales) favorisera la qualité du fourrage et une récolte plus tardive (stade laiteux-pâteux de la céréale) avantagera la quantité récoltée. Les deux éleveurs bretons implantent des prairies sous couvert de méteils, dont les rendements moyens atteignent 4 tMS/ha pour le premier et 4,5 tMS/ha pour le second.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46996>
ECHO DU CEDAPA (L') N° 163, 01/11/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 303-092

Grouper les vèlages : exemple au printemps

ROUSSELET Solène

En élevage bovin laitier, grouper ses vèlages au printemps peut permettre de fermer la salle de traite pendant deux mois, lors du tarissement du troupeau, et ainsi de gagner en qualité de vie au travail pour les éleveurs. La mise en place d'un tel système repose sur plusieurs points-clés présentés dans cet article : la valorisation maximale du pâturage pour une économie de concentrés et, donc, de charges ; et une bonne génétique du troupeau, avec des vaches sélectionnées pour leur fertilité et des croisements de races permettant de bénéficier de l'effet d'hétérosis. Si chaque système est unique, la participation à des groupes d'échange contribue fortement à la bonne réussite de cette pratique. Un exemple de calendrier type, des vèlages en mars-avril à la période de tarissement en janvier-février, est présenté.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46997>
ATOUT TREFLE (L') N° 107, 13/12/2022, 2 pages (p. 6-7)

réf. 303-093



Alimentation des brebis à l'herbe : Le pâturage des céréales destinées à la récolte

SAGOT Laurence / GAUTIER Denis

Dans le cadre de trois projets (PATURALE, POSCIF et BREBIS_LINK), 27 essais ont été réalisés, en agricultures conventionnelle et biologique, afin de déterminer les conditions de réussite du pâturage de céréales en hiver par des brebis, avant une récolte en grains. Le principale règle à respecter pour maintenir le rendement de cette récolte est de faire pâturer les brebis au stade tallage de la céréale. Dans ces conditions, le rendement a été majoré sur 62 % des parcelles pâturées (dont 100 % de celles conduites en agriculture biologique). La portance est aussi un critère de réussite important. Autre observation : les surfaces de feuilles nécrosées étaient plus faibles sur les parcelles pâturées que sur celles qui ne l'ont pas été. D'un point de vue zootechnique, le pâturage de céréales en hiver ne permet pas d'apporter une biomasse en quantité importante (100 à 800 kg de matière sèche par hectare, soit 1 à 3 jours de pâturage pour des animaux à faibles besoins), mais elle est de bonne qualité.

<https://tinyurl.com/5xccnur3>

2023, 2 p., éd. CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine) / INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 303-095

Positive deviant strategies implemented by organic multi-species livestock farms in Europe

Stratégies déviantes positives mises en œuvre par les élevages biologiques multi-espèces en Europe (Anglais)

ULUKAN Defne / GRILLOT Myriam / BENOIT Marc / ET AL.

La transition vers des systèmes d'élevage plus durables peut passer par la diversification des productions animales sur une même ferme (élevage multi-espèces), en particulier en agriculture biologique, mais les connaissances sur les exploitations qui élèvent deux espèces animales ou plus sont, à ce jour, peu nombreuses. À travers des enquêtes réalisées auprès de 102 éleveurs bio dans sept pays européens (Allemagne, Autriche, Belgique, France, Italie, Suède et Suisse), dans le cadre du projet Core Organic MIXE-ENABLE, les auteurs de cette étude ont cherché à identifier ceux qui étaient particulièrement performants, leurs critères de réussite et les principes de gestion qui les distinguent de leurs homologues. L'analyse des données a concerné un sous-échantillon de 75 exploitations, couvrant trois combinaisons principales : bovins et ovins, bovins et porcins, bovins et volailles. Une approche dite déviante positive, basée sur trois indicateurs - la productivité des terres, la dépendance à l'égard des intrants azotés et la satisfaction à l'égard du revenu -, a été mise en œuvre. Ainsi, cinq systèmes, aux structures relativement diverses et "positivement déviantes", ont été identifiés. Outre la diversification des élevages, ces systèmes s'avèrent relativement simplifiés : peu ou pas de diversification des autres activités agricoles ou non-agricoles, interactions avec d'autres exploitations limitées, pratiques simplifiées... L'objectif est de maintenir un niveau de complexité gérable pour les agriculteurs. Enfin, la gestion de ces troupeaux se base sur un compromis entre productivité des cultures et autonomie alimentaire (autonomie de 89 à 100 %).

<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103453>

AGRICULTURAL SYSTEMS N ° Volume 201, 01/08/2022, 11 pages (p. 1-11)

réf. 303-096



INRAE de Mirecourt, un système agri-alimentaire diversifié autonome et économe ; INRAE de Mirecourt, un système herbager pâturant mixte bovins-ovins

LEQUEST Maxime

L'unité expérimentale INRAE de Mirecourt, dans les Vosges, et en agriculture biologique depuis 2004, est un système de polyculture-polyélevage très axé sur la diversification : élevages de bovins laitiers (en monotraite), de brebis allaitantes et de porcs charcutiers, prairies permanentes et temporaires, cultures destinées à l'alimentation humaine, agroforesterie, etc. Neuf éleveurs et porteurs de projet du Cedapa s'y sont rendus à l'automne 2022. Ils ont découvert, notamment, comment le système utilise une salle de traite mobile pour valoriser plus de surfaces accessibles sans spécialiser ces dernières. La valorisation maximale du pâturage permet d'être autonome en fourrage (pâturage et foin). Dans un deuxième article, la conduite de ce système herbager, qui associe bovins et ovins en pâturage simultané en mai et juin, est décrite. Ce pâturage mixte simultané permet de limiter les refus en bénéficiant de la complémentarité entre espèces.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47011>
 ECHO DU CEDAPA (L') N ° 163, 01/11/2022, 2 pages (p. 4-5)
 réf. 303-097

Faire pâturer ses jeunes veaux laitiers

ROUSSELET Solène

Conduire ses jeunes génisses laitières de renouvellement au pâturage permet d'optimiser leur croissance et de les éduquer à pâturer, tout en réduisant le coût de leur élevage. Dans cet article, deux fermes du réseau CIVAM, basées dans l'Ouest de la France, apportent leur expérience. L'une d'entre elles est en bio : celle de François et de Claire, adhérents du GRAPEA (Groupe de Recherche pour une Agriculture Paysanne Econome et Autonome). La réglementation impose, aux élevages laitiers conduits en agriculture biologique, de prévoir un accès à l'extérieur pour les veaux à partir de six semaines et du pâturage à partir de six mois (quand les conditions le permettent). Le système de François et de Claire repose sur deux périodes de vêlages : 2/3 ont lieu à l'automne et 1/3 en fin d'hiver. Les génisses de renouvellement naissent durant la première période, entre septembre et octobre, et sont élevées à l'aide de vaches nourrices. Les génisses commencent ainsi à pâturer dès l'automne, avec les vaches nourrices. En hiver, le lot rentre en bâtiment et ressort dès que les conditions le permettent. Les génisses sont sevrées fin mars-début avril. Avec cette conduite, les croissances des génisses sont bonnes et la majorité sont en mesure d'effectuer le premier vêlage à deux ans.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47045>
 ATOUT TREFLE (L') N ° 108, 15/03/2023, 2 pages (p. 4-5)
 réf. 303-028



Mélanges de semences pour prairie de longue durée : Règles de composition et préconisations agronomiques

AFPF

Cet article apporte des conseils concernant le choix des semences et la composition des mélanges pour les prairies de longue durée (3 ans et plus). Il fournit des informations complémentaires à celles présentées dans un précédent article, paru dans le bulletin de l'Alliance Pastorale n °936 – Octobre 2022, qui renseignait sur la capacité de différentes espèces à s'associer, en regardant notamment leur pouvoir de concurrence. Cet article récapitule quant à lui, sous forme d'un tableau, la capacité des principales espèces fourragères (RGH, RGA, dactyle, fétuque élevée, fétuque des prés, fléole, trèfle blanc, trèfle violet...) à pousser sur différents types de sol (sain et profond, alternance hydrique (mouillé l'hiver, séchant l'été), hydromorphe, séchant acide, séchant calcaire), en fonction du mode d'exploitation (fauche, pâturage, mixte). Il rappelle aussi des principes généraux. Par exemple, pour les mélanges d'espèces dont les semences ont différentes densités, il est important de mélanger les semences avant et au cours du semis (sinon, il y a un risque de tri). Il est également important d'avoir un lit de semences suffisamment fin qui permettra à toutes les espèces de s'implanter et de se développer. Il n'est pas utile d'implanter plus de huit variétés, ni plus de six espèces différentes.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47048>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 937, 01/11/2022, 3 pages (p. 15-17)

réf. 303-030

Médecine douce : Aiguillez-vous vers l'acupuncture !

LEBON Valérian

L'acupuncture, technique issue de la médecine traditionnelle chinoise, peut être réalisée par acupression (avec la pression des doigts) ou par la pose de fines aiguilles, sur des points stratégiques, afin d'agir sur certains membres du corps ou sur certains organes. Cet article rapporte les explications de Nayla Cherino Parra, vétérinaire et spécialiste en acupuncture, sur les principes et le fonctionnement de cette médecine et fournit une procédure pour la pose d'aiguilles sur les animaux (caprins).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47051>
SYMBIOSE N ° 287, 01/03/2023, 2 pages (p. 26-27)

réf. 303-060

Le Diagnostic Prairial : un outil pour apprécier et caractériser le fonds prairial des prairies temporaires de longue durée et permanentes

PIERRE P. / GRANGER S.

Les prairies permanentes et temporaires représentent près de 44 % de la SAU française. Ce vaste espace est riche d'une très grande diversité floristique, qui va de la prairie de coteau à trèfle souterrain aux prairies inondables et marais à Baldingère, en passant par les prairies semées qui, au fil des années, peuvent accueillir de nombreuses espèces spontanées. La méthode du diagnostic prairial est fondée sur une approche botanique de la prairie dans l'objectif de qualifier les aptitudes fourragères du couvert. Le diagnostic d'une prairie ne trouve son intérêt et sa pertinence que s'il s'intègre à un système fourrager en cohérence avec les stratégies d'un éleveur. Il prend appui sur le postulat que la flore d'une prairie est la résultante de l'interaction des facteurs du « milieu » et des « pratiques ». Un ensemble d'indicateurs issus de la « lecture botanique » de la prairie (espèces indicatrices, nombre d'espèces, abondance relative, fonds prairial) renseigne l'utilisateur sur l'état du couvert végétal, sa valeur fourragère et sur les possibilités d'évolution de la communauté végétale.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47054>
FOURRAGES N ° 252, 01/12/2022, 8 pages (p. 1-8)

réf. 303-032



Témoignage : Renouvellement d'une prairie biologique sans discontinuité de pâturage et sans labour en Normandie

JEANNE A. / ROUGIER P.

Ce témoignage, présenté lors des journées de printemps 2022 de l'AFPF, décrit l'itinéraire technique utilisé à l'EARL du Bois d'Arry pour renouveler des prairies pâturées en baisse de rendement. Ces prairies sont conduites en agriculture biologique et en non labour. L'objectif de l'éleveur était de les renouveler tout en limitant la durée de non-accessibilité des vaches et en maximisant les chances de réussir l'implantation. Pour cela, différentes étapes ont été réalisées. Dans un premier temps, l'ancienne prairie a été détruite à l'aide d'un outil à dents, puis un semis de culture dérobée pâturable a été réalisé à la fin de l'été. Au début du printemps suivant, la culture dérobée a été détruite (également à l'aide d'un outil à dents), puis remplacée par un mélange prairial sous couvert de protéagineux. Onze parcelles, représentant au total 12,65 ha, ont ainsi été renouvelées en 218 jours, sans labour. La durée sans pâturage a été limitée à 3 mois (versus 12 mois avec une culture annuelle), avec une bonne qualité d'implantation. L'EARL du Bois d'Arry a travaillé sur cette thématique dans le cadre du programme Reine Mathilde (volet 3).

https://afpf-asso.fr/index.php?secured_download=6866&token=aecb910eaf30e1e05bd2a7b362a62373
Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47055>
FOURRAGES N ° 252, 01/12/2022, 6 pages (p. 23-28)

réf. 303-033

Tester le pâturage du sainfoin, du plantain et de la chicorée chez les petits ruminants : Résultats en ovins viande et lait

SAGOT Laurence

Les éleveurs de petits ruminants rencontrent de plus en plus de difficultés pour gérer les strongles gastro-intestinaux, une pathologie majeure chez les ovins et les caprins au pâturage. Des résistances à plusieurs familles d'antiparasitaires apparaissent, en effet, chez ces parasites. Plus globalement, les recours à des traitements anthelminthiques de synthèse présentent d'autres limites, d'un point de vue environnemental et sociétal. Le projet Casdar FASTOChe (espèces Fourragères – Alicaments – STRongles gastro-intestinaux – Ovins – Chèvres), financé sur la période 2019-2023, a étudié des solutions alternatives agroécologiques basées sur le pâturage de plantes riches en métabolites secondaires bioactifs, dont les plantes riches en tanins condensés. Trois plantes ont été testées : la chicorée, le plantain et le sainfoin. De nombreuses expérimentations, des enquêtes et des suivis en élevages ont montré que les composés bioactifs de ces plantes n'ont pas les effets escomptés sur les parasites digestifs (contrairement à ce qui était indiqué dans la bibliographie). Toutefois, elles ne manquent pas d'intérêts zootechniques et agronomiques. Cette brochure synthétise les différents enseignements tirés de ce projet. Elle apporte ainsi des conseils, des références techniques et des témoignages sur l'intégration de la chicorée, du plantain et du sainfoin dans les systèmes fourragers d'élevages ovins viande et lait.

https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2023/06/Reccueil_fastoche-2023.pdf
2023, 16 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

réf. 303-038



3R : Rencontres Recherches Ruminants : Les 7 et 8 décembre 2022 – 26ème édition

INRAE / INSTITUT DE L'ELEVAGE

La 26ème édition des 3R (Rencontres Recherches Ruminants) s'est tenue, à Paris, les 7 et 8 décembre 2022. Ce recueil compile tous les textes, issus de travaux de recherche sur les élevages de ruminants, présentés lors de cette édition. Ces textes sont organisés thématiquement : Élevage et société ; Renouvellement des actifs, attractivités des métiers, nouveaux modèles d'installation ; Alimentation ; Autonomie protéique ; Nouveaux aliments et nouveaux fourrages ; Génétique ; L'élevage et la valorisation des jeunes animaux ; Élevage et changement climatique ; Environnement ; Bioéconomie et économie circulaire ; Économie ; Reproduction ; Santé ; Qualité des produits ; Sécurité des aliments ; Mixité dans les systèmes d'élevage, polyculture-élevage, exploitation et territoire ; Système d'élevage ; Bien-être animal ; Équipement et logement.

https://journées3r.fr/IMG/pdf/recueil_3r_2022_complet-2.pdf
2022, 606 p., éd. RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS / INRAE (Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement)

réf. 303-066

Dossier Monogastrique

ENGOULVENT Ludivine / HOUBEN Vincent /
PAGEARD Patrick / ET AL.

Ce dossier, dédié aux filières monogastriques (porcins et volailles), commence par un état des lieux de ces filières en janvier 2023, avec notamment le témoignage d'EBIO, association d'éleveurs bio de la région Pays de la Loire. Tous les élevages sont dans une situation compliquée depuis plusieurs trimestres : augmentation des coûts de production, baisse de la consommation, ou encore, pour les porcins, de nouvelles obligations réglementaires impliquant la nécessité de mise en conformité des bâtiments, et donc des investissements. Les acteurs des filières restent donc très prudents. Les articles suivants s'intéressent à des sujets plus techniques, et à des pratiques qui font l'objet d'essais. Pour répondre à l'obligation d'une alimentation 100 % biologique depuis le 1er janvier 2022, le projet Valorage (2021-2024) s'est intéressé à la valorisation des parcours et des fourrages par des porcs charcutiers, dans l'optique de diminuer la part des concentrés et d'augmenter celle de l'affouragement. Dans ce même projet, une enquête a été réalisée auprès d'éleveurs de poules pondeuses autour de leurs pratiques d'utilisation des parcours ou des fourrages. Les résultats d'un échantillon de 100 répondants sont présentés. Globalement, les aménagements agroforestiers sont plébiscités (présents chez 76 % des répondants). Pour terminer, les résultats d'une étude, réalisée dans le cadre du projet Fullbeak (2019-2022), sur le picage en élevage de poules pondeuses, sont présentés : facteurs d'un picage sévère et leviers pour le limiter.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_103_202301.pdf

TECHNI BIO N ° 103, 01/01/2023, 6 pages (p. 4-9)

réf. 303-107



Intercaler des couverts à pâturer pour ne pas puiser trop vite dans les stocks de fourrages

DURANT Solène / LEBEAU Noëllie

Les changements climatiques observés, avec des sécheresses successives en été, mais aussi dès le printemps, complexifient fortement la gestion des stocks fourragers pour les éleveurs. Dans ce contexte, faire pâturer des couverts végétaux, qui apportent ainsi un fourrage d'appoint à moindre coût et avec un temps de travail relativement limité (pas de récolte), représente un levier d'adaptation intéressant. Pourtant, d'après une enquête de l'Institut de l'Élevage, les éleveurs bovins biologiques étaient encore peu nombreux à mobiliser des couverts à pâturer en 2021 (21 % des personnes interrogées). Dans cet article, des éléments techniques (densité de semis, valeurs alimentaires, coûts, rendements moyens) sont présentés pour plusieurs espèces végétales, afin d'aider les agriculteurs dans leur choix de couverts, des plus classiques (sorgho fourrager multi-coupes, moha, trèfle d'Alexandrie, colza fourrager) à ceux à découvrir ou à redécouvrir (cowpea, millet perlé, betterave fourragère), sans oublier les mélanges multi-espèces.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/ELEVAGE_HERBI_AB_BULLETIN_FEV_2023.pdf
BULLETIN TECHNIQUE ÉLEVAGES HERBIVORES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° Février 2023, 01/02/2023, 5 pages (p. 1-5)

réf. 303-108

Elevage des veaux laitiers sous la mère : Une expérience innovante à la Ferme d'Esclaye-Henin

RODA Mathilde / HENIN Marc-André

La ferme d'Esclaye-Henin est une ferme familiale belge, située à Ponderôme, dans la Province de Namur, convertie à l'agriculture biologique depuis 2009 et certifiée Nature & Progrès depuis 2018. Attachée à son terroir, la famille Henin vise l'autonomie alimentaire pour son troupeau laitier : les vaches pâturent pendant sept à huit mois et les concentrés sont produits sur la ferme, à l'exception des tourteaux de lin et de tournesol. Le lait est transformé sur la ferme en beurre et en fromages à pâte dure au lait cru. Dans ce document, les quatre associés (le père de famille et ses trois enfants) présentent leur projet d'élevage de veaux laitiers sous la mère. Depuis quelques années, en effet, ils élèvent des veaux sous vaches nourrices, à raison de quatre veaux par vache. Leurs objectifs : optimiser le bien-être animal, en particulier des veaux, mais aussi améliorer les impacts économiques, sociaux et environnementaux de la ferme. Leur cheminement et leurs essais sont explicités : contexte de départ, méthodologie mise en place et objectifs, résultats obtenus en matière de production et de qualité du lait, de fertilité des vaches, de croissance des veaux et de production de viande, de santé des veaux et de bien-être animal, d'organisation du travail et de qualité de vie des éleveurs.

https://www.producteursbio-natpro.com/files/ugd/3419fc_8b48ce4157a34e0c83a86e1a423636f8.pdf
2022, 32 p., éd. NATURE & PROGRÈS BELGIQUE

réf. 303-110



Valoriser les veaux mâles laitiers : Des partenariats entre éleveurs allaitants et laitiers ; Eric et Patricia Guihery, en Mayenne : Préparer l'adoption des veaux laitiers sous nourrice ; Germain Gougeon, en Mayenne : Accueillir des veaux laitiers et réduire son cheptel allaitant

RIPOCHE Frédéric

Fin 2019, une quinzaine d'éleveurs bovins bio de Mayenne, maintenant organisés au sein du GIEE Valorisation des veaux laitiers, se sont penchés sur la question du maintien de veaux sur la ferme et dans la filière, alors qu'un bovin sur deux né en bio finit en conventionnel (45 % en allaitant, surtout des mâles, et 55 % en laitier, presque 100 % des mâles et quelques femelles). Afin de trouver des solutions, ces éleveurs ont choisi de travailler sur la piste de partenariats entre éleveurs laitiers et éleveurs engraisseurs. L'idée est que des engraisseurs, réduisant par exemple leur cheptel allaitant, accueillent des vaches nourrices avec 2 à 3 veaux laitiers, nourrices en capacité de nourrir aussi des veaux allaitants. Les veaux sont élevés pour être valorisés en bœufs d'environ 30 mois. Cette démarche est maintenant à l'origine d'une étude régionale, Valomalebio, dont le but est de collecter des références, notamment sur la faisabilité et la rentabilité de ces pratiques. Deux éleveurs impliqués dans ce projet témoignent. Éric et Patricia Guihéry, producteurs laitiers, travaillent avec plusieurs éleveurs engraisseurs qui leur « commandent » des vaches nourrices, en fait de futures réformes, accompagnées chacune de 2 à 3 veaux laitiers croisés avec une race à viande type Angus. Germain Gougeon achète des nourrices accompagnées de veaux laitiers pour produire des bœufs. Cet éleveur possède un troupeau de vaches charolaises, en partie croisées, qu'il envisage de réduire pour accueillir plus d'animaux d'origine laitière. Même si ces pratiques demandent d'être vigilant sur la phase d'adoption des veaux par les nourrices ou sur les aspects sanitaires, elles peuvent apporter des réponses intéressantes à la valorisation des veaux laitiers mâles en cohérence avec les valeurs de l'AB, à tel point que des réflexions sont en cours, au niveau national, pour poursuivre et étendre à d'autres régions les travaux de Valomalebio qui doit s'achever en 2025.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47108>

BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 7 pages (p. 52-58)

réf. 303-117



PRODUCTIONS VÉGÉTALES

ARBORICULTURE

Réduire la pression de cochenille rouge du poirier

BARGAIN Véronique

La cochenille rouge du poirier est un ravageur particulièrement préoccupant pour les producteurs de mirabelles en agriculture biologique, fragilisant les arbres qui en sont porteurs. Plusieurs méthodes de lutte sont testées, depuis quelques années, par l'Arefe (Association régionale d'expérimentation fruitière de l'Est) : taille des branches infestées, nettoyage de l'arbre au nettoyeur haute-pression, application de chaux sur le bas de l'arbre, lâchers de coccinelles... Toutes, relativement partielles en matière d'efficacité, méritent cependant d'être approfondies.

REUSSIR FRUITS ET LEGUMES N ° 429, 01/07/2022, 2 pages (p. 36-37)

réf. 303-104

Favoriser la biodiversité : De la nourriture et des abris d'abord !

ROSE Frédérique

Lors d'une conférence organisée dans le cadre du Sival 2023, l'entomologiste Johanna Villenave-Chasset a fait le point sur les services rendus par la biodiversité en arboriculture : décomposition de la matière organique, santé du système racinaire, prédation et parasitisme de ravageurs, pollinisation... Des études internationales indiquent clairement que plus il y a de biodiversité, plus le rendement est important. La France compte plus de 1 000 espèces d'abeilles, *Apis mellifera* est donc loin d'être la seule à assurer la pollinisation. Les arboriculteurs connaissent aussi souvent le rôle déterminant de nombreux insectes auxiliaires (chrysopes, syrphes, coccinelles, carabes...) et d'autres animaux (chauves-souris, mésanges...). Une étude Inrae montre d'ailleurs qu'à l'automne, 30 % des pucerons cendrés ailés sont piégés grâce aux araignées, si ces dernières sont bien présentes dans la parcelle. Il est donc important de semer des bandes fleuries afin de favoriser le développement de ces insectes auxiliaires. Il est possible de débuter simplement avec un semis de féverole. Ensuite, il est recommandé de varier les dates de semis et les types de plantes pour avoir des fleurs plus tôt et plus longtemps dans l'année. Une bande fleurie tous les 3 ou 4 inter-rangs est déjà efficace. Il est préférable de semer des jachères mellifères (ex : sainfoin – fétuque - trèfle), plutôt que des mélanges horticoles. L'exemple de Pascal Pineau a ensuite été développé, durant cette conférence. Il cultive 240 ha de pommiers et de poiriers, dont 30 % sont en bio, et cherche à maximiser la biodiversité sur ses parcelles. Pour cela, il réalise notamment deux semis de bandes fleuries par an : un au printemps et un à l'automne.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47007>
 BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 3 pages (p. 48-50)

réf. 303-015



Une ribambelle de prunes

ARNOULD Marie

Les pruniers sont des arbres fruitiers très résistants à la chaleur et à la sécheresse. Ils se plaisent sur les coteaux ensoleillés, là où ils sont le moins exposés aux gelées tardives. Certaines variétés plus tardives de prunes, de mirabelles et de quetsches sont conseillées, dans cet article, pour les cultures en altitude. Les pruniers sont des fruitiers indépendants : ce sont les moins exigeants en matière de sol et ils détestent la taille. D'ailleurs, les pucerons s'attaqueront principalement aux arbres ayant reçu une fertilisation et/ou une taille excessives. Il faut prévoir, tout de même, un léger entretien, en hiver, quand les pruniers commencent à vieillir. Dans cet article, des pépiniéristes et des arboriculteurs partagent leurs techniques culturales (sol, choix de variétés, fertilisation, porte-greffe, entretien, moyens de lutte contre les ravageurs et les maladies...).

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 261, 01/07/2023, 4 pages (p. 63-66)

réf. 303-055

CONTRÔLE DES ADVENTICES

Weed management: Alternatives to the use of glyphosate

Gestion des adventices : Alternatives à l'utilisation de glyphosate (Anglais)

PESTICIDE ACTION NETWORK

La décision de renouveler ou non l'autorisation d'utiliser du glyphosate au sein de l'Union Européenne (UE) doit bientôt être prise. Lors de la précédente décision de renouvellement, en 2018, l'autorisation n'avait été renouvelée que pour 5 ans (au lieu de 10) en raison des inquiétudes sur les effets indésirables de cette molécule. L'autorisation aurait dû se terminer fin 2022, mais une prolongation a été accordée le temps de recueillir des preuves sur les impacts écotoxicologiques du glyphosate. Parallèlement, l'UE a annoncé, dans le cadre du Pacte Vert et de la stratégie « Farm to Fork », un objectif de réduction de 50 % de l'utilisation des pesticides de synthèse. Or, l'utilisation de pesticides de synthèse reste élevée. En France, les données du RICA - Réseau d'information comptable agricole - montrent que les dépenses des agriculteurs en matière de pesticides sont globalement en hausse. Il est donc nécessaire d'inverser cette tendance pour respecter les objectifs de l'UE. Dans ce contexte, ce rapport commence par décrire ce qu'est le glyphosate et comment il fonctionne. Il détaille ensuite les quantités utilisées en Europe, avant d'expliquer les conséquences de son utilisation massive sur les écosystèmes, que ce soit de manière directe (le glyphosate cible une voie métabolique qui est présente dans les plantes, mais aussi dans les bactéries et les champignons) ou indirecte (en raison de son application excessive liée à une approche basée sur une « tolérance zéro » vis-à-vis des adventices). Une grande partie de ce rapport est ensuite consacrée aux alternatives à l'utilisation de glyphosate. Ces dernières s'appuient sur de nombreuses méthodes qui ont fait leurs preuves en agriculture biologique (rotations des cultures, désherbage mécanique...). Une dernière partie présente un modèle économique permettant de soutenir la sortie du glyphosate (en s'appuyant sur la PAC), ainsi que des recommandations en matière de politique agricole.

https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Weed%20management%20Alternatives%20to%20the%20use%20of%20glyphosate%20Report_09032023.pdf
2023, 103 p., éd. PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE

réf. 303-023



FERTILISATION

Maraîchage sur sol vivant : Réussir ses engrais verts c'est possible !

PEDEN Maëla

En maraîchage sur sol vivant, les apports en matière organique sont réalisés, si nécessaire, à la mise en production (1ère année) pour développer la vie du sol. Par la suite, d'autres apports ont pour but de maintenir l'équilibre du sol (compensation de la matière consommée par les cultures). Les apports en matière organique peuvent provenir de différentes sources (fumier, compost, paille, luzerne fauchée...). Cet article, rédigé à la suite d'une journée de formation organisée chez Aurélien Fercot, maraîcher bio dans le Finistère, traite d'une de ces sources : les engrais verts. Il indique comment choisir un engrais vert et propose un itinéraire technique, du semis à la destruction du couvert.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47049>
 SYMBIOSE N ° 287, 01/03/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 303-058

GRANDES CULTURES

Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais triticale - épeautre - blé dur - orge 2022

SANNER E.-A. / BUREL E. / TREGUIER A. / ET AL.

Ce document de synthèse présente les résultats issus d'essais, fédérés dans le réseau Expébio, qui ont été menés, en France et en Belgique, entre 2021 et 2022, sur les variétés de céréales à paille autres que le blé tendre, adaptées à une conduite en AB : triticale, épeautre, blé dur et orge. Il comporte, pour chaque variété testée, les résultats relatifs aux rendements et aux taux de protéines, mais aussi aux caractéristiques variétales observées en culture (hauteur, précocité à l'épiaison, pression des maladies, poids spécifique).

https://itab.asso.fr/downloads/varietes-cereales-secondaires-bio-synthese-2022_v2.pdf
 2023, 38 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 303-041

Comparaison de variétés de céréales en agriculture biologique : Synthèse des essais blé tendre d'hiver et de printemps 2022

SANNER E.-A. / BUREL E. / TREGUIER A. / ET AL.

Ce document de synthèse présente les résultats issus d'essais (campagne 2021-2022), fédérés dans le réseau Expébio, qui ont été menés, en France et en Belgique, sur les variétés de blé tendre d'hiver et de printemps adaptées à une conduite en AB. Il comporte, pour chaque variété testée, les résultats relatifs aux rendements, aux taux de protéines, mais aussi aux caractéristiques variétales observées en culture (hauteur, précocité à l'épiaison, pression des maladies, poids spécifique, pouvoir couvrant).

https://itab.asso.fr/downloads/varietes-ble-bio-synthese-2022_v2.pdf

2023, 64 p., éd. ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques) / ARVALIS - INSTITUT DU VÉGÉTAL

réf. 303-042

"Le robot sème et désherbe betteraves et oignons bio"

VIMOND Ludovic

Installé en Seine-et-Marne et converti à l'agriculture biologique depuis 2022, Brice De Bisschop a investi, cette même année, dans un robot Farmdroid FD 20. Ce dernier est utilisé pour les semis et le binage des betteraves et des oignons, cultures qui n'auraient pas été envisagées sans cet équipement. Équipé de panneaux solaires et d'antennes GPS, le robot peut travailler en totale autonomie 24 heures sur 24. Le polyculteur-éleveur est pleinement satisfait de cette première année d'utilisation et envisage, à l'avenir, de mettre en place de nouvelles cultures légumières de plein champ qui pourraient mobiliser cet outil.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 374, 01/12/2022, 2 pages (p. 48-49)

réf. 303-098



Diversity and drivers of crop diversification pathways of European farms

Diversité et facteurs déterminants des parcours de diversification des cultures des exploitations agricoles européennes (Anglais)

REVOYRON Eva / LE BAIL Marianne / COLOMBO Luca / ET AL.

La diversification des cultures est l'un des piliers de l'agroécologie. Cependant, son développement est freiné par le verrouillage technologique des systèmes agroalimentaires qui se sont développés autour de quelques cultures principales. Cette étude s'appuie sur des expériences réussies de diversification des cultures et en analyse les raisons, ainsi que la manière dont les exploitations agricoles ont évolué vers des systèmes de culture diversifiés. L'objectif étant d'identifier les leviers permettant de favoriser davantage la diversification des cultures. Pour cela, trois régions européennes ont été étudiées : la Vendée (en France), les Marches (en Italie) et la Scanie (en Suède). Des entretiens ont été menés auprès de 33 exploitations agricoles où de nouvelles cultures ont récemment été introduites, afin de retracer les parcours de diversification et leurs moteurs. Les agriculteurs ont ainsi été invités à expliquer leurs motivations et les ressources qu'ils ont mobilisées. En utilisant une combinaison de variables, trois voies-types d'évolution de la diversification des cultures ont été définies. Ces voies diffèrent au niveau de leur dynamique d'évolution de la diversité des cultures, des niveaux de diversité atteints et de la nature des processus de changement. Les agriculteurs du type 1 se diversifient lentement et comparent les performances, culture par culture. Ils mobilisent peu de ressources extérieures. Ceux du type 2 augmentent régulièrement la diversité de leurs cultures en introduisant quelques cultures mineures sur de vastes superficies. Leurs motivations sont à la fois économiques et agronomiques. Ils sont soutenus par les acteurs de l'aval qui achètent leurs récoltes. Les agriculteurs du type 3 se diversifient rapidement et de manière significative. Leurs motivations sont avant tout agronomiques. Ils recherchent une liberté de manœuvre et décisionnelle en mobilisant plusieurs circuits de commercialisation.

<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103439>

AGRICULTURAL SYSTEMS N ° Volume 201, 01/08/2022, 14 pages (p. 1-14)

réf. 303-024

Tournesol breton : Dans quel sens se tourner ?

ROLLAND Céline

La culture de tournesol biologique est assez simple, qui demande peu d'azote et qui a une résistance au stress hydrique supérieure à celle du maïs. En Bretagne, elle requiert, cependant, de choisir une variété adaptée (précocité) pour pouvoir récolter les graines de tournesol à un taux d'humidité convenable. Six producteurs (dont 4 sont basés en Bretagne) apportent leur témoignage : semis en association avec du sarrasin, utilisation de la bineuse à maïs, faux-semis, semis à 75 cm, précédent trèfle blanc ou association avec trèfle incarnat, etc. Des indications sur le rendement et le prix de vente sont apportées.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47050>
SYMBIOSE N ° 287, 01/03/2023, 2 pages (p. 24-25)

réf. 303-059



Dynamique à long terme des adventices dans des rotations prairies-cultures. 1. Effet de la durée de la phase prairie exploitée en fauche

GASTAL F. / SCHUSTER M. Z. / CHARGELÈGUE J. / ET AL.

L'objectif de cette étude était d'évaluer l'effet de la durée d'une prairie et l'effet de sa fertilisation sur la dynamique des adventices, durant plusieurs rotations culturales successives. L'étude a été conduite durant la période 2005-2022, sur le dispositif INRAE d'observation à long terme ACBB (Agro-écosystèmes Cycles Biogéochimiques et Biodiversité) de Lusignan (Vienne). Les traitements expérimentaux comprenaient des prairies de trois ans et des prairies de six ans, qui étaient fauchées et soumises à deux niveaux de fertilisation azotée, en rotation avec une succession de cultures de 3 ans (maïs, blé d'hiver, orge d'hiver). Ces différentes modalités ont été comparées à deux « témoins » : une succession de cultures sans prairie et une prairie semée. Les résultats montrent que la présence d'une prairie dans la rotation des cultures modifie la dynamique, la diversité et la composition des communautés adventices. La présence de prairies de 3 ans ou de 6 ans a, en effet, diminué l'abondance en adventices durant la phase de culture si les prairies étaient fertilisées. Aucun effet n'a, en revanche, été constaté sur les adventices si la prairie de 6 ans n'était pas fertilisée (ce fait est probablement lié à une présence d'adventices plus élevée durant la phase prairiale). Les résultats montrent ainsi que l'arrière-effet des prairies temporaires sur les adventices durant les phases de culture est fortement dépendant du mode de gestion de ces prairies.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47057>
FOURRAGES N ° 252, 01/12/2022, 13 pages (p. 41-53)

réf. 303-035

Comment freiner l'envol des charges de mécanisation ?

LAISNEY David

Les investissements en matériel ne sont pas toujours bien raisonnés : voilà le résultat d'une étude, menée par la Fédération des Cuma de Bourgogne-Franche-Comté et la Chambre d'agriculture de l'Yonne, en 2021. Cette étude s'est appuyée sur l'Observatoire des charges de mécanisation de Bourgogne-Franche-Comté (Ocmeca BFC), qui effectue un suivi sur 19 exploitations en grandes cultures. L'étude met notamment en avant une forte hausse du poste matériel et une dégradation nette du ratio d'efficacité. Globalement, les trois postes de charges « traction », « récolte » et « carburant » représentent quasiment les trois quarts du total des coûts de mécanisation des exploitations en grandes cultures, quel que soit le système (conventionnel ou biologique). L'Observatoire atteste également que ce sont les exploitations bio, qui représentent 5 fermes sur les 19 suivies, qui affichent le meilleur ratio d'efficacité. Leurs charges de mécanisation sont parmi les plus élevées, mais elles ont un produit brut et des aides presque 50 % supérieurs à ceux des autres structures. Un tableau permet d'ailleurs de comparer les charges de mécanisation des différents systèmes suivis (bio, non labour, labour sur 20 à 40 % de la SAU, polyculture-élevage). En complément des résultats de cette étude, Richard Wylleman, conseiller en agro-équipements à la Chambre d'agriculture de l'Yonne, alerte sur les investissements réalisés dans une logique de défiscalisation. Il explique en quoi investir pour ne pas payer d'impôts peut s'avérer dangereux.

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 371, 01/09/2022, 4 pages (p. 17-20)

réf. 303-036



" Cuma et délégation pour limiter mon parc matériel "

PORTIER Michel

Eric Nuttinck est installé en bio depuis une quarantaine d'années, sur des terres caillouteuses très superficielles, au nord de la Côte-d'Or. Son exploitation, d'une SAU de 230 ha, comporte 155 ha de cultures (blé d'hiver et de printemps, orge de printemps, lentille verte, moutarde, sarrasin et tournesol) et 75 ha de luzerne, de sainfoin et de prairies temporaires. Cet agriculteur a fait le choix de réduire son parc de matériels pour limiter ses charges de mécanisation. Il concentre maintenant ses investissements sur son seul tracteur et sur ses deux déchaumeurs. Il fait appel à la Cuma pour les autres outils et à une ETA (entreprise de travaux agricoles) pour le semis. La délégation des travaux à une ETA lui permet également d'économiser du temps de travail (avant, cet agriculteur faisait face à une problématique de main d'œuvre avec la transformation et la vente directe de ses produits). Ce système (matériel en Cuma et travaux délégués à une ETA) lui permet aussi de disposer de matériel plus performant, notamment un semoir multitrémie capable de semer plusieurs graines ou de fertiliser au semis (l'achat de ce dernier n'aurait pas été rentable pour la surface de son exploitation).

REUSSIR GRANDES CULTURES N ° 371, 01/09/2022, 2 pages (p. 28-29)

réf. 303-037

Colloque Changements climatiques à Blois : Comment s'adapter aux aléas du climat ? ; Évolution du climat : Ajuster les conseils sur le terrain

POUPEAU Jean-Martial

Une centaine de personnes étaient présentes au colloque organisé par Bio Centre, en février 2023, sur les changements climatiques en grandes cultures bio, sur leurs impacts et sur les adaptations et atténuations possibles. Le premier levier agricole est d'avoir un sol qui fonctionne bien, notamment au niveau de sa capacité de rétention d'eau. Outre la limitation des labours, la généralisation des couverts est un autre levier important. L'agroforesterie est également un moyen de s'adapter. François Marchand, céréalier bio en Meuse depuis 2013 sur 172 ha, pratique l'intensification végétale avec le trèfle violet et recourt le moins possible à la charrue pour augmenter la teneur en matière organique de ses sols. Cette technique lui permet de capitaliser non seulement l'azote et la potasse, mais aussi la biomasse microbienne du sol et de gagner ainsi en porosité pour une meilleure infiltration de l'eau. Il apporte également du bois broyé. Depuis quelques années, il est amené à semer son trèfle beaucoup plus tôt. Victor Fouchault, en système céréalier-ovin plein air intégral dans le Loir-et-Cher, mise son système sur l'implantation d'une prairie de 2 ans après 3 années de céréales. Il pratique également le non labour et il note que la structure et la portance de son sol se sont améliorées. Francis Gitton, céréalier bio dans le Cher, pratique également le non labour et implante le blé dans un couvert permanent de luzerne ou de lotier pour garder le sol couvert le plus longtemps possible. Par ailleurs, selon Olivier Chaloché, céréalier bio dans le Loiret, pour réussir un couvert, il faut vraiment le considérer comme une culture à part entière. Eudes Aarnink, d'Isara Conseil, préconise de mélanger les espèces pour les couverts et de ne pas trop les idéaliser non plus. Avec le réchauffement climatique et les bouleversements qui vont de pair, les conseillers sont, eux aussi, amenés à revoir leurs préconisations : test de nouvelles cultures, avancée des dates de semis et de récolte, mise en place de nouvelles variétés, proposition de plusieurs itinéraires techniques avec plusieurs options selon les scénarii météorologiques, panachage des dates de semis pour limiter les risques, anticipation des façons culturales...

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47113>
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 10 pages (p. 54-63)

réf. 303-120



JARDINAGE

Osez les légumineuses

MATHIAS Xavier

Aussi bonnes pour la fertilité du sol que pour la santé humaine, les légumineuses ont toute leur place au jardin. Alors que le changement climatique pousse les jardiniers à changer leurs habitudes, des cultures résistantes à la chaleur et au manque d'eau, comme celles du pois chiche et du soja, sont à encourager. Le pois cassé, cependant, est une culture complexe (besoin de matériel spécifique pour la récolte et pas d'alternative au décorticage manuel) et peu adaptée aux températures élevées. La lentille est également une culture à encourager pour la couverture du sol.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 260, 01/05/2023, 2 pages (p. 48-49)

réf. 303-087

Phéromones : Gare aux pièges

RIVOIRE Josselin

En lutte biologique, les pièges à phéromones n'ont pas directement vocation à réduire une population de ravageurs, mais permettent de détecter l'arrivée d'un ravageur (la capture d'une espèce indique que la période de vol a commencé) et de déclencher les traitements adaptés avant la période de reproduction. Deux principaux types de pièges à phéromones sont présentés dans cet article : les pièges à entonnoir et les pièges de type delta. Un encart fournit des informations sur l'utilisation de pièges chromatiques (qui ne sont pas des pièges à phéromones).

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 260, 01/05/2023, 3 pages (p. 61-63)

réf. 303-086

Panique sur courge et courgette

JULLIEN Jérôme

Cet article indique comment lutter, de manière préventive et curative, contre les principaux ennemis de la courge et de la courgette : l'oïdium et les pucerons. D'autres problèmes, moins fréquents, sont aussi abordés : le mildiou, les pourritures des fruits et les acariens. Un encart fournit des conseils (variétés, densité de culture, irrigation, traitements préventifs...) pour maîtriser l'oïdium.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 261, 01/07/2023, 2 pages (p. 22-23)

réf. 303-051

Capricieux épinard !

CHAILLOT Stéphanie

Culture délicate, l'épinard peut être semé de mars à avril (pour des récoltes en mai-juin) et d'août à mi-octobre (pour des récoltes d'automne et d'hiver). Cette plante étant sensible à la chaleur et à la sécheresse (tendance à monter en graines), les cultures d'automne sont à privilégier, bien que le changement climatique complique la tâche au jardinier... Dans cet article, différentes astuces sont fournies pour réussir les épinards (implantation, variétés, lutte contre le mildiou, éclaircissement...) et, notamment, pour apporter de la fraîcheur à la culture (technique du semis abrité, présentée dans un encart). Des cultures alternatives (la tétragone, le chénopode bon-Henri, l'épinard du Caucase et l'arroche), plus résistantes, peuvent prendre le relais de l'épinard. Laurent Ollivier, pépiniériste biologique de plantes nourricières à Saint-Vrain (91), partage ses suggestions d'alternatives à l'épinard.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 261, 01/07/2023, 4 pages (p. 44-47)

réf. 303-052



Fleurs de nos jardins : belles, médicinales... et mortelles

DIEHL Maya

Les fleurs de jardin nous accompagnent en tant que plantes comestibles, médicinales ou ornementales. Toutefois, certaines d'entre elles (vendues en jardinerie et sur internet) sont toxiques pour l'homme, les animaux de compagnie et les animaux de rente. Cet article décrit trois plantes couramment vendues et toxiques : la digitale pourpre (*digitalis purpurea*), l'aconit napel (*Aconitum napellus* L) et la Staphysaigre, encore appelée Dauphinelle staphysaigre (*Delphinium staphysagria* ou *Staphisagria macrosperma*).

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47047>
BULLETIN DE L'ALLIANCE PASTORALE N ° 937, 01/11/2022, 4 pages (p. 4-7)

réf. 303-029

MARAÎCHAGE

Les maladies de la tomate – Nouvelle-Aquitaine

NAULLET Alexis

Ce bulletin technique indique comment lutter contre les principales maladies de la tomate en agriculture biologique : le mildiou ; le botrytis ; la cladosporiose. Pour chaque maladie, sont précisés : les dégâts qu'elle cause ; les conditions qui favorisent son apparition et sa dissémination ; des méthodes de lutte préventives et curatives.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_TOMATE_MALADIES_AVRIL_2023.pdf

BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 35, 01/04/2023, 7 pages (p. 1-7)

réf. 303-082

Gérer ravageurs et maladies : Les pistes des plantes prometteuses

COISNE Marion

En Pays de la Loire, le CTIFL et ses partenaires testent l'efficacité d'extraits de plantes pour lutter contre différents ravageurs et maladies en maraîchage (bio et conventionnel). Ces essais ont démarré avec les projets Obioleg (débuté en 2019) et Pamal (2020), aujourd'hui terminés. Vingt-neuf plantes ont été étudiées (elles ont été sélectionnées à l'aide de la bibliographie). Concernant les maladies, 23 plantes ont été testées à trois concentrations différentes sur huit pathogènes, ce qui représente en tout 552 combinaisons. Les réponses obtenues sont variées selon les agents pathogènes, les plantes et la concentration. Six plantes ont toutefois obtenu des résultats intéressants contre des maladies : la rhubarbe (en macération), la tanaisie (en infusion), le raifort (en macération), la bourdaine (en décoction), la camomille (en macération) et le noyer (en décoction). L'article détaille plus précisément les souches de pathogènes contre lesquelles ces plantes sont efficaces. Du côté des ravageurs, 18 plantes ont été mises en contact, en laboratoire, avec trois pucerons, à deux concentrations différentes. Un effet biocide a été constaté avec la lavande, le basilic, le piment, la menthe et la mélisse. Ces 18 plantes ont aussi été testées à deux concentrations sur les altises des crucifères. Globalement, seul le Pim+ (produit à base de piment) a eu un effet sur les altises en culture de choux. Depuis 2022, le projet Supernoma a pris le relais en testant de nouvelles méthodes d'application et en étudiant les solvants, ainsi que les métabolites.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47002>
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 2 pages (p. 44-45)

réf. 303-013



Chauffage des serres en bio : les tomates en hiver ne passeront pas !

BIOFIL

Afin d'éviter la vente de légumes bio d'été dits "ratatouille" (tomates, concombres...) produits sous serres chauffées en hiver, une mesure a été mise en place, le 11 juillet 2019, qui interdisait la commercialisation de ces légumes entre le 21 décembre et le 30 avril. Quatre ans après, en juillet 2023, sur décision du Conseil d'État saisi par des acteurs conventionnels engagés dans la bio, le Cnab (Conseil national de l'agriculture biologique) de l'Inao a dû revenir sur cette mesure, remise en cause pour des raisons de distorsion de concurrence. Plusieurs organisations bio - la Fnab, le Synabio, Forebio et le Synadis - regrettent fortement ce retour en arrière qui met à mal l'un des principes de l'agriculture biologique : le respect des cycles naturels et donc des saisons.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47024>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 10)

réf. 303-101

PLANTES AROMATIQUES ET MÉDICINALES

Un trésor oublié : Le safran de l'Angoumois

SICAIRE Sylvie / FUSCIEN Anne-Laure

Créée il y a plus de vingt ans, l'association Safran de l'Angoumois-Champniers Safran a permis de faire renaître, en Charente, cette culture pourtant historiquement produite sur le territoire. Depuis 2023, l'association s'est donné, entre autres missions, de faire connaître la culture du safran, en Charente et au-delà, et d'assurer l'accompagnement des nouvelles installations. Aujourd'hui, les producteurs de safran de cette association sont au nombre de 10. C'est grâce aux témoignages de trois membres de l'association que ce bulletin a été réalisé : il comporte des informations sur le profil des exploitations et sur le cycle de la plante, et des éléments techniques (choix d'emplacement, densité de plantation, gestion de la culture). Ce bulletin fournit également des repères relatifs aux travaux de récolte, d'émondage et de séchage, ainsi que pour la commercialisation du safran.

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/MARAICHAGE_AB_SAFRAN_MAI_2023_1_.pdf
BULLETIN TECHNIQUE PRODUCTIONS LÉGUMIÈRES
AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 36, 01/05/2023, 8 pages
(p. 1-8)

réf. 303-084



PROTECTION PHYTOSANITAIRE

PNPP : Actes du colloque « Cultivons avec le vivant des alternatives aux pesticides » – 29-30 novembre 2022, Villeurbanne (Rhône)

LYPHOUT Jean-François / PRINTZ Bruno /
TIBON Hélène / ET AL.

Afin de favoriser l'autorisation et pour la reconnaissance des alternatives naturelles aux pesticides que sont les PNPP (préparations naturelles peu préoccupantes), un colloque a été organisé, les 29 et 30 novembre 2022, à Villeurbanne (69), par la Confédération paysanne nationale, l'ASPRO-PNPP (ASsociation pour la PROMotion des Préparations Naturelles Peu Préoccupantes) et Trame, en partenariat avec la FNAB, le Grab Avignon et AVSF. Ce colloque avait pour objectif de faire le point sur la réglementation, les pratiques et les recherches associées aux PNPP. Les interventions ont porté sur les thèmes suivants : 1 - La France veut réduire les pesticides mais elle bloque toujours les alternatives ; 2 - Subtilités et contradictions de la réglementation ; 3 - "Nous nous sentons dans notre droit, sinon dans notre devoir" ; 4 - PNPP en arboriculture ; 5 - PNPP et jardin créole ; 6 - Plaidoyer pour les hydrolats ; 7 - PNPP et ravageurs du pommier. En plus de la synthèse des présentations et des témoignages, ce document restitue également les échanges entre les participants et les pistes de développement qui ont été proposées.

<https://nuage.confederationpaysanne.fr/s/9JQBpseqHLL54s2>
2023, 32 p., éd. CONFÉDÉRATION PAYSANNE / ASPRO-PNPP
réf. 303-044

SOL

Fertilité des parcelles : Quel impact de la réduction du travail du sol ?

ROSE Frédérique

Depuis 2021, le CTIFL de Balandran étudie l'effet, sur la fertilité des parcelles, de différentes techniques de réduction du travail du sol, associées ou non à des apports de matière organique. Trois techniques de travail du sol ont ainsi été comparées, en 2021 et 2022, sur une culture de melon conduite en agriculture biologique : le labour (réalisé à 25-30 cm de profondeur), le strip-till (passage d'une dent sur le rang de plantation à une profondeur de 20-25 cm) et le passage d'un Actisol en surface (à moins de 10 cm de profondeur). Pour chacune de ces techniques, un effet amendement a aussi été testé, en comparant un témoin (sans amendement organique) avec un apport de déchets verts (30 t/ha enfouis à l'automne). Des engrais verts ont aussi été implantés, de fin octobre à début mars. Plusieurs mesures ont été réalisées sur la culture (rendement, état sanitaire, présence d'adventices...) et sur le sol (vers de terre, structure, décomposition de la matière organique...). Les premiers résultats montrent qu'en matière de rendement commercial, aucune différence n'a été observée lors de la récolte des melons précoces. Toutefois, des différences significatives sont apparues en fin de saison, avec un meilleur rendement sur les parcelles labourées, suivies par la modalité strip-till, puis par la modalité Actisol. Cet essai va se poursuivre les prochaines années, car les résultats obtenus les premières années peuvent évoluer (effets bénéfiques possibles, sur le long terme, de la réduction du travail du sol). En 2023, ces différentes modalités sont testées sur chou-fleur, une espèce plus vigoureuse et avec un enracinement plus important.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47006>
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 2 pages (p. 46-47)

réf. 303-014



VITICULTURE

Philippe Gérard, président de France Vin Bio

ROSE Frédérique

Depuis novembre 2022, Philippe Gérard, négociant 100 % bio chez Biovidis, est le nouveau président de France Vin Bio. Cette association nationale interprofessionnelle des vins bio regroupe l'Association des Champagnes Biologiques, Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, Sudvinbio, Sud Est Vin Bio, Loire Vin Bio et Interbio Nouvelle-Aquitaine. Plusieurs thèmes sont abordés, tout au long de l'interview de Philippe Gérard : le travail de communication sur les vins bio mené par France Vin Bio avec l'Agence BIO et le financement de cette campagne de communication (négociation avec les interprofessions régionales) ; le positionnement de France Vin Bio vis-à-vis du label Haute Valeur Environnementale (HVE) ; les projets à lancer au sein de France Vin Bio (fédérer les Bourguignons et les Alsaciens, qui ne sont actuellement pas présents au sein de l'association, et lancer un projet autour du réemploi des bouteilles) ; l'état actuel du marché du vin (consommation de vin – bio et non bio – en baisse) et les leviers pour inciter les consommateurs à faire un arbitrage en faveur des vins bio. En complément de cet article, un encart fait le point sur l'avancée concernant le renouvellement de l'approbation d'utilisation du cuivre pour traiter la vigne, à travers les propos de Stéphane Becquet, conseiller au sein de Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46950](http://www.abiodoc.com/boutique/46950)
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 3 pages (p. 6-8)

réf. 303-007

Bretagne et Normandie : Des vignerons bio à l'assaut de nouvelles régions

JEAN Louise

Avec le réchauffement climatique et les évolutions réglementaires, des vignerons s'implantent dans des régions où la viticulture n'était traditionnellement pas présente. Des projections montrent, en effet, qu'aux environs de 2100, le climat bordelais se retrouverait en Bretagne. Une étude Inrae montre aussi qu'en 2070-2100, le merlot, cépage du Sud-Ouest, pourrait être cultivé à peu près partout dans l'Hexagone. Parallèlement, d'un point de vue réglementaire, il est désormais possible de s'installer en dehors des zones traditionnelles. Cette conjonction pousse de nouveaux viticulteurs bio à se lancer, comme Édouard Capron, dont le vignoble est basé en Normandie, ou encore Laurent Houzé et Loïc Fourure, qui gèrent chacun un domaine localisé en Bretagne. Ces trois vignerons reviennent sur leur gestion des maladies cryptogamiques et sur les difficultés causées par leur isolement (pas ou peu de possibilités d'échanger entre pairs, pas ou peu de prestataires, de fournisseurs ou d'appui technique localement...). Deux associations ont d'ailleurs vu le jour en Bretagne afin de faciliter les échanges entre les nouveaux vignerons implantés dans ce territoire : l'une pour les amateurs, l'ARVB (Association pour le renouveau des vins de Bretagne), et l'autre pour les professionnels, l'AVB (Association des vignerons bretons).

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46951](http://www.abiodoc.com/boutique/46951)
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 3 pages (p. 9-11)

réf. 303-008



Vitisbio : Annuaire des fournisseurs des vignerons bio 2023-2024

VITISBIO

Dans son Annuaire des fournisseurs des vignerons bio (édition 2023-2024), Vitisbio répertorie les coordonnées des structures qui proposent des matériels, des produits ou des services en lien avec la viticulture biologique. Cet annuaire est composé de plusieurs catégories : 1 – Techniques culturales : plants et pépinières, fertilisation et couverts végétaux, travail du sol et machinisme, autres matériels et protections physiques, protection sanitaire et biocontrôle, logistique et manutention, gestion des effluents, vigne connectée ; 2 – Équipements de chais : construction et aménagement de chais, réception de la vendange / égrappoirs / pressoirs, contenants viticoles et matériels de cuverie, pompes / transfert / procédés physiques, mesure et régulation, intrants œnologiques et gestion des gaz, hygiène du chai, chai connecté ; 3 – Embouteillage et Conditionnement : impression et traçabilité, matériels / process / ingénierie, conditionnement et packaging, bouchons et capsules ; 4 – Services : organismes de développement (organismes nationaux, organismes régionaux, organismes de contrôles et marques, stations d'expérimentations), formations spécialisées, conseil indépendant et autres, salons / foires / expositions.

VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 48 pages (p. 35-82)

réf. 303-016

Parcours de vignerons : Domaine la Fille des Vignes : Aurélie Tailleux

FURET Arnaud

Après une expérience dans l'agroalimentaire, Aurélie Tailleux est revenue dans sa Drôme natale, en 2018, pour reprendre, avec son père, le domaine familial, composé de vignes et d'oliviers et certifié bio depuis 2013. Le père et la fille vendent toujours leur récolte à des caves coopératives, mais ces dernières ne valorisent que le Côtes-du-Rhône en bio, mais pas le Côtes-du-Rhône Village. C'est pour cette raison qu'Aurélie Tailleux a créé, en 2019, le domaine la Fille des Vignes. Elle vinifie plusieurs cuvées : une en blanc, une en rosé et deux cuvées en rouge. Le passage en bio du domaine a conduit à davantage d'observation et d'anticipation : être plus attentif à la météo, distinguer les îlots et les cépages pour identifier les stratégies à mettre en œuvre... La plus grosse difficulté a été la gestion du désherbage mécanique : le père d'Aurélie, qui est double-actif, travaillait avec du matériel peu performant. Depuis l'installation de sa fille, ils ont investi dans du matériel et ont gagné en efficacité. Ces viticulteurs essaient de tout mettre en œuvre pour nourrir et protéger leur vigne de manière durable : apports de compost de lavande (qui permettent d'augmenter considérablement la capacité de rétention en eau du sol), implantation d'engrais verts, stratégie sanitaire reposant sur un minimum de traitements réalisés plutôt la nuit pour préserver les auxiliaires... Les arbres sont aussi fortement présents sur leur domaine.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47016>
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 5 pages (p. 16-20)

réf. 303-018



Désherber... enherber ? Toujours une histoire de compromis !

FURET Arnaud

Que ce soit pour augmenter la biodiversité fonctionnelle ou pour améliorer la résilience face au changement climatique, l'enherbement a plus que jamais sa place dans les vignes. Certains viticulteurs biologiques préfèrent, néanmoins, désherber mécaniquement. Il faut alors intervenir assez tôt, c'est-à-dire avant que la végétation ne soit bien fixée par son système racinaire, sinon, il faudra travailler plus en profondeur, ce qui est chronophage, énergivore et perturbe plus l'activité biologique des sols. Les matériels de désherbage mécanique ont une sélectivité faible des adventices, mais elle n'est pas nulle. Certains outils peuvent, en effet, favoriser l'implantation de certaines plantes, et notamment entraîner une gestion différenciée des adventices annuelles et vivaces. L'idéal est d'avoir recours à une multiplicité d'outils pour éviter de sélectionner certaines adventices. Il ne faut, toutefois, pas aboutir à un surinvestissement. Le recours à une Cuma est une solution pour utiliser un grand panel d'outils. Concernant les vigneronnes qui pratiquent l'enherbement, ils souhaitent que l'herbe n'impacte pas la vigne. Il est alors possible de semer un couvert et de le gérer avec la tonte. Les couverts spontanés présentent aussi des atouts, notamment du point de vue de la biodiversité, mais nécessitent un temps d'observation et d'adaptation des pratiques. Par exemple, une fauche trop fréquente peut favoriser les graminées qui deviennent alors très concurrentielles. Par ailleurs, l'écopâturage est intéressant dans la gestion globale de l'enherbement.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47021>
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 3 pages (p. 22-24)

réf. 303-019

Nicolas Despagne : « Pour une biodynamie de fond »

ROSE Frédérique

Vigneron à Maison-Blanche (domaine de 40 ha, dont 32 ha de vigne, en Gironde), Nicolas Despagne se définit comme praticien de la biodynamie. Sa priorité est de maintenir les équilibres vivants, à la vigne et au chai. Ceci se traduit par la mise en place de différentes pratiques. Une dynamisation de compost Maria Thun est apportée avant le solstice d'hiver, la préparation 500 est appliquée en début de végétation pour stimuler la pousse de la vigne et la 501 est appliquée autour du solstice d'été pour encourager la fructification. Le domaine ne possède, en revanche, pas les ressources humaines et financières pour préparer et appliquer des tisanes sur leurs 32 ha, ce que regrette Nicolas Despagne, car cela pourrait aider à diminuer les doses de cuivre. Ce viticulteur se donne, toutefois, les moyens de mettre en place une biodynamie de fond, plus que d'intervention. Il cherche à favoriser la biodiversité et à retrouver la présence animale sur le domaine. Quatre kilomètres de haies ont ainsi été plantés. Les animaux trouvent aussi de plus en plus leur place, avec deux bœufs, des volailles, et un troupeau de quinze moutons, l'hiver. À la cave, le vigneron ne s'autorise que des sulfites et à faible dose.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47023>
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 1 page (p. 25)

réf. 303-020

"La cuma, je ne ferai plus sans"

FREULON Matthieu

Après des expériences dans d'autres milieux professionnels, Julien Crinquand a repris l'exploitation viticole familiale en 2019, dans le vignoble de l'Arbois, dans le Jura. Son installation s'est faite de concert avec une conversion à l'agriculture biologique et avec la création d'une cuverie sur l'exploitation. Julien est accompagné, depuis ses débuts, par la Cuma des Baudines. Celle-ci lui permet de gagner en temps et en sérénité grâce à la mise à disposition de matériels récents et performants, à la non-factorisation des parts sociales lors de la première année d'activité, mais aussi grâce aux échanges entre adhérents.

ENTRAID' N ° 458, 01/11/2022, 2 pages (p. 10-11)

réf. 303-102



Microbiologique ou pour la clarification : Choisir ou non la filtration

JEAN Louise

Filtrer ou ne pas filtrer. Entre les pro-filtrations et les détracteurs, cette technique fait débat dans le milieu du vin. Selon Christian Brault, qui a fondé les établissements Brault (société qui réalise notamment des filtrations et des mises en bouteille chez des vigneron), la filtration est un bel outil, mais il faut qu'elle ait un but. Elle peut répondre à deux objectifs : pallier une forme de sédimentation naturelle qui nécessite du temps dont les vigneron ne disposent pas forcément (il est alors possible de clarifier le vin) ou être utilisée sur les vins avec une fermentation malolactique partielle, ou avec des sucres résiduels (il faut alors une filtration plus poussée). Ce n'est pas une recette systématique. En France, elle est plus ou moins pratiquée dans les domaines, en prestation ou avec des outils en propre. L'enquête 2022 sur les pratiques œnologiques des vigneron bio en France, réalisée par Vignerons Bio Nouvelle-Aquitaine, montre que les trois types de filtration les plus employés sont les filtrations sur plaque, tangentielle et sur terre. La charte Vin méthode nature exclut, quant à elle, cette technique. La filtration peut, en effet, décharner un vin, mais elle présente l'avantage d'apporter de la stabilité microbienne. Jérémie Cébron, œnologue à la Cab Pays de la Loire, apporte des conseils pour que la filtration impacte le moins possible le vin de façon négative. Cet article est accompagné du témoignage de Cyril de Benoist, vigneron bio à Sancerre, qui effectue une filtration lenticulaire.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47026>
 VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 3 pages (p. 26-28)

réf. 303-021

Matériels et intrants – Vu au Sival

VITISBIO

Cet article présente des matériels et des intrants majoritairement destinés à la viticulture et utilisables en agriculture biologique (UAB). Ils ont été exposés lors de l'édition 2023 du Sival (salon dédié aux matériels et aux services pour les productions végétales spécialisées) : 1 – La société Action PIN a développé une gamme de produits contre les stress abiotiques, dont deux sont UAB, à savoir Amalgerol Essence (contre les stress pédologiques) et Syncro-Natural (contre les stress hydriques) ; 2 – Andermatt rappelle les extensions d'usage de son produit Vitisan, un fongicide à base d'hydrogénocarbonate de potassium, qui bénéficie, depuis février 2022, de trente nouveaux usages sur de nombreuses espèces en arboriculture et maraîchage ; 3 – Belhomme met en avant sa tondeuse gyrobroyeuse équipée de deux disques intercepts Speedway, qui permet, en un passage, la tonte de l'inter-rang et le désherbage du rang ; 4 – Hippomeca (qui a repris la société Vitimeca) présente sa charrue de buttage de la vigne en traction animale ; 5 – Mycophyto est une start-up, encore au stade de recherche-développement, dont l'objectif est de caractériser et de produire des champignons mycorhiziens arbusculaires indigènes de chaque terroir ; 6 – Naturagriff propose un porte-outil quatre tête pour le désherbage mécanique ; 7 – Solemat présente deux nouveautés : Xosol, un déchaumeur à disques 100 % fabriqué en France, et un vibroculteur V.I.B.S.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47028>
 VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 2 pages (p. 30-31)

réf. 303-022



Gestion du cuivre en viticulture : le projet AlterCuivre

MATRAY Bertille / SERÉE Lola

Le projet AlterCuivre, projet REFLEX bénéficiant d'un financement Casdar et porté par la Chambre régionale d'agriculture des Pays de la Loire, a pour objectif de mieux accompagner les viticulteurs et les conseillers viticoles dans leur gestion du mildiou, notamment en agriculture biologique, mais aussi conventionnelle, tout en visant une réduction de l'usage du cuivre. De nombreuses ressources sont mises à disposition en ligne : tableau regroupant les expérimentations menées et leurs résultats, recensement de témoignages, de fiches techniques, etc. Un état des lieux des pratiques actuelles des viticulteurs a également été réalisé.

https://pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/Pays_de_la_Loire/022_Inst-Pays-de-la-loire/Listes-affichage-FE/RetD/Agriculture-biologique/Bul-Technibio/Technibio_2023/Technibio_no_103_202301.pdf

TECHNI BIO N ° 103, 01/01/2023, 1 page (p. 10)

réf. 303-109

Millésime BIO : 30 ans, 30 prises de parole

LOUCHEZ Élodie / NAGEL Sharon

Il y a trente ans, une poignée de vigneron languedociens lançaient l'idée d'un salon professionnel dans lequel on ne retrouverait que des vins issus de l'agriculture biologique. Trois décennies plus tard, Millésime BIO est devenu une agora qui rassemble, chaque année, plusieurs milliers de producteurs et de visiteurs du monde entier. Entre temps, une conversion massive des vignes a été réalisée, mais aussi une conversion des esprits. Dans ce document, trente protagonistes de l'histoire du salon et de la filière des vins biologiques livrent leurs témoignages. À noter que tous les témoignages sont traduits en anglais.

2023, 72 p., éd. SUDVINBIO

réf. 303-070



MARCHÉ

FILIÈRE

Galerie des acteurs de la bio 2023

BIO-LINEAIRES

Les 24 acteurs bio présentés dans ce dossier (grossistes, fournisseurs, entreprises, importateurs, gestionnaires de marques, distributeurs, transformateurs), qu'ils soient historiques ou start-ups innovantes, sont tous animés par une volonté de résilience, de rigueur et de performance sur leurs marchés. Ces entreprises sont de tailles différentes : certaines sont des PME, d'autres des réseaux de magasins indépendants. Dans ce dossier, chacun de ces 24 acteurs présente ses produits et ses engagements (santé humaine, biodiversité, conditions de vie des producteurs), ainsi que ses innovations.

BIO LINEAIRES N ° 108, 01/07/2023, 49 pages (p. 63-111)
réf. 303-112

Rapport de Stage de fin d'études : Pour une juste valorisation du cheptel bovin viande - Analyse des choix techniques et commerciaux des éleveurs allaitants bio du Massif central

BERNARD Marie

Ce rapport de stage de fin d'études a été réalisé par Marie Bernard, élève ingénieure à l'ENSAIA, dans le cadre du projet BioViandes. Ce projet a été impulsé par les acteurs des filières viandes bio du Massif central, soucieux de développer des débouchés locaux pour commercialiser la viande biologique produite à l'herbe sur ce territoire (afin d'éviter que les animaux issus de ces élevages n'alimentent des filières conventionnelles). L'objectif du stage de Marie Bernard était d'analyser comment certains éleveurs bovins bio, qui engraisent majoritairement à l'herbe et valorisent l'intégralité de leur production dans des circuits de distribution bio, réfléchissent et effectuent leur commercialisation. Pour cela, trois aspects ont été étudiés : 1 - Quelles sont les stratégies de commercialisation de ces éleveurs ? ; 2 - En quoi les formes de commercialisation modifient le fonctionnement technique et organisationnel d'une exploitation (et réciproquement) ? ; 3 - Quelles sont les caractéristiques des carcasses vendues en circuits courts et sont-elles compatibles avec les critères d'achat des consommateurs ? Pour cela, huit élevages ont été enquêtés. Ces derniers présentent la particularité de commercialiser leur production en combinant des circuits courts et des circuits longs, ou 100 % en circuits courts. Ils produisent différents types d'animaux : des veaux sous la mère/veaux lourds, des brouillards ou des bœufs. Les résultats montrent que les éleveurs enquêtés ont su faire preuve d'adaptation et d'ingéniosité pour re-intégrer l'activité de vente. Ils montrent aussi que le développement de nouveaux débouchés (autres que celui de la filière longue) crée de nouvelles tâches souvent chronophages. Ces éleveurs activent également plusieurs leviers pour pallier l'équilibre matière et la fluctuation de la demande. En complément de ce mémoire, des monographies détaillent les stratégies de commercialisation de cinq exploitations.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire_

[analyse-choix-techniques-commerciaux-eleveurs-allaitants-bio-mc_mbernard.pdf](#)

2022, 81 p., éd. FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-001



Stratégie de commercialisation des exploitations du Massif Central : 5 monographies d'élevages bovin viande biologiques à l'herbe commercialisant tout ou partie de leurs productions en circuit court

BERNARD Marie

Ces monographies ont été réalisées par Marie Bernard, élève ingénieure à l'ENSAIA. Elles viennent compléter le rapport de stage de fin d'études de cette étudiante, réalisé dans le cadre du projet BioViandes (tranche 2), qui visait à analyser les choix techniques et commerciaux des éleveurs bovins allaitants bio du Massif central (étude réalisée sur huit élevages bovins bio de ce territoire, qui engraisent leurs animaux majoritairement à l'herbe, et qui commercialisent au moins une partie de leur production en circuits courts). Ces monographies présentent, de manière détaillée, les stratégies de commercialisation de cinq de ces élevages, en apportant des informations sur les adaptations techniques et organisationnelles mises en place pour répondre aux besoins et/ou aux contraintes de leurs débouchés. Trois de ces élevages produisent principalement des veaux sous la mère, les deux autres produisent principalement des bœufs. Chacune de ces monographies s'articule de la manière suivante : 1 – Le contexte de l'étude et les caractéristiques de l'exploitation ; 2 – La description de l'itinéraire technique de la ferme (données techniques et schéma global de fonctionnement) ; 3 – La description de l'itinéraire commercial (circuits de commercialisation et schéma d'organisation des différents circuits de commercialisation) ; 4 – L'adaptation de la conduite zootechnique à la stratégie de commercialisation ; 5 – Les résultats économiques ; 6 - Le retour de l'éleveur sur ses pratiques commerciales ; 7 – Des éléments de compréhension (lexique et légendes).

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/09/monographies_strategie-commercialisation-producteurs-mc_2022.pdf

2022, 34 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-002

"C'était un petit monde à l'époque"

DURAND Bastien

C'est en 1998 que le magasin Bio Auvergne a vu le jour à Clermont-Ferrand, l'un des premiers magasins spécialisés de la région. 25 ans après, Brice Chamard, son gérant, témoigne des évolutions : du bouche-à-oreille pour se faire livrer par les producteurs, à la structuration d'une filière de produits frais locaux via l'association Auvabio. Malgré la forte inflation de ces dernières années, la clientèle se maintient.

MONTAGNE (LA) N ° 10/05/2023, 10/05/2023, 1 page (p. 6)

réf. 303-111

Le chanvre en Nouvelle-Aquitaine

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE NOUVELLE-AQUITAINE

Avant d'intégrer la culture de chanvre dans une rotation bi, il est indispensable, pour en réussir la commercialisation, de régler la question des débouchés (contractualisation en amont). Le chanvre dispose de plusieurs marchés : l'oisellerie et l'alimentation humaine pour les graines ; la paille, qui donne notamment la fibre, et qui peut être intéressante si elle est valorisée localement. Dans l'Aube et dans l'Ouest, des entreprises confectionnent des produits pour le bâtiment. En Nouvelle-Aquitaine, des études, menées par l'association ChanvreNA et le Conseil régional, ont permis d'identifier les modèles d'unités de transformation adaptés au territoire. En 2023, six bassins de production sont en cours de structuration en Nouvelle-Aquitaine (création de groupes d'agriculteurs transformateurs...).

https://nouvelle-aquitaine.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL

[commun/publications/Nouvelle-Aquitaine/CRANA_BIO/GC_AB_BULLETIN_CHANVRE_MARS_2023.pdf](#)

BULLETIN TECHNIQUE GRANDES CULTURES AGRICULTURE BIOLOGIQUE N ° 22, 01/03/2023, 5 pages (p. 1-5)

réf. 303-081



Millésime Bio : Où en est-on avec le vrac bio ?

ROSE Frédérique

À l'occasion de sa 30ème édition, Millésime Bio, le Mondial du vin biologique et des autres boissons alcoolisées bio, s'est ouvert au marché du vrac. Alors que des difficultés économiques touchent ce segment, une conférence a fait le point sur ce marché et sur les pistes pour rebondir. Globalement, le marché du vin connaît des difficultés et, dans ce contexte, le bio est aussi touché. Après deux années de mauvaises récoltes, la récolte 2022 a été bonne, ce qui a engendré une offre de vin bio importante en 2023. De plus, les surfaces converties en bio ces dernières années donnent maintenant tout leur potentiel. L'enjeu pour la filière est donc de réussir à faire le dos rond durant quelques années et à s'organiser collectivement. L'export est le levier ciblé par la plupart des opérateurs. Tous rappellent que la Scandinavie a été l'un des premiers pays à tirer le marché du vin bio. Or, pendant longtemps, faute de volume, les metteurs en marché français n'ont pas répondu à cette demande. L'enjeu est maintenant de se rendre visible, puisque la filière est en capacité d'assurer un approvisionnement régulier. L'Asie, avec la Corée du Sud et la Chine, représente aussi un marché intéressant. Il est préférable, pour les producteurs qui souhaitent aller vers le marché de l'export, de demander conseil aux cabinets de courtage ou aux négociants afin de connaître les clés et les profils de ces marchés. Concernant la certification, il faut aussi obtenir les équivalences : Nop pour les États-Unis, Jas pour le Japon, Bourgeon pour la Suisse... Concernant le marché du vrac, il faut qu'il se professionnalise et qu'il améliore la qualité de ses services.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47015>
VITISBIO N ° 19, 01/04/2023, 3 pages (p. 12-14)

réf. 303-017

Lait de vache bio : Collecte en retrait, prix en hausse

RIVRY-FOURNIER Christine

En juin 2023, la collecte de lait de vache en France a reculé de 2,9 %, par rapport au mois de juin 2022. Pour le lait bio, ce recul atteint 6 %. Le CNIEL, dans sa note de conjoncture, indique que cette baisse est le reflet d'un nombre important de cessations d'activité en bio (départs en retraite, arrêts de l'atelier bovin laitier, mais aussi déconversions) : 5 % sur un an au niveau national, avec des disparités selon les régions. La part de lait bio a, toutefois, atteint 5,7 % de la collecte laitière française en avril 2023, contre 5,3 % l'année précédente. Le prix du lait bio payé au producteur a progressé de 8 % sur cette même période (avril 2023 vs avril 2022), prix toujours marqué par une forte saisonnalité et qui est passé sous celui du lait conventionnel en avril 2023. Côté consommation : les ventes au détail de produits laitiers bio continuent de diminuer durant le premier semestre 2023 : -11 % en 2023, par rapport à 2022.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47022>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 6)

réf. 303-100



Recensement agricole 2020 : Commercialisation : Près d'une exploitation sur quatre vend en circuit court

BARRY Catherine

En 2020, lors du Recensement agricole, des questions plus détaillées ont été posées sur le mode de commercialisation. Les résultats montrent que presque un quart des exploitations de France métropolitaine (90 000 fermes) vendent au moins une partie de leur production en circuits courts. Globalement, ces exploitations réservent les circuits courts à une seule catégorie de produits. Ce mode de commercialisation est, par ailleurs, plus ou moins répandu selon les productions : ce sont les apiculteurs, les horticulteurs et les maraîchers qui commercialisent le plus en circuits courts. Les élevages spécialisés utilisent moins ces circuits. Ceci s'explique, en partie, par les contraintes en matière de conservation et de transformation de la plupart des produits animaux. La vente en circuits courts est plus fréquente dans les exploitations conduites en agriculture biologique : 53 % des producteurs bio commercialisent au moins une partie de leur production en circuit court, contre 19 % des exploitants conventionnels. L'écart est particulièrement marqué chez les viticulteurs spécialisés : 62 % des viticulteurs bio vendent en circuit court, contre 24 % en conventionnel. La vente directe à la ferme est le circuit court le plus répandu : elle concerne près des deux tiers des exploitations vendant en circuits courts. La vente à un commerçant détaillant concerne, quant à elle, un tiers des exploitants qui vendent en filière courte. La vente sur les marchés est présente, surtout chez les maraîchers. Les autres modes de commercialisation en circuits courts (AMAP, restauration collective) sont moins répandus.

https://www.agreste.agriculture.gouv.fr/agreste-web/download/publication/publie/Pri2305/Primeur2023-5_CircuitCourt-RA2020.pdf

AGRESTE PRIMEUR N ° 5, 01/03/2023, 4 pages (p. 1-4)

réf. 303-027

Minoterie Suire : Experte en farine bio de qualité

RIVRY-FOURNIER Christine

Pionnière depuis 1979 dans la production de farine de qualité supérieure, bio et sur meule de pierre de silex, la Minoterie Suire milite plus que jamais pour des produits céréaliers plus sains, plus nutritionnels et gustatifs. Le 28 juin 2023, 200 invités sont venus pousser les portes de cette entreprise familiale implantée en Loire-Atlantique. L'entreprise est devenue, en plus de quarante ans, l'un des leaders du marché de la farine bio. Elle compte 33 salariés, a produit 44 000 tonnes de farine bio en 2022, fournit près de 800 professionnels, et a réalisé un chiffre d'affaires de 32 millions d'euros en 2022. Elle espère faire un résultat stable en 2023, même si le marché du bio est bousculé. La minoterie mise sur la qualité (notamment nutritionnelle) et sur son large réseau (l'entreprise est bien implantée dans l'Ouest de la France) pour maintenir ce cap. Du point de vue des approvisionnements, la minoterie a très vite mis en place des contrats avec des agriculteurs locaux et s'est impliquée dans la construction de la filière bio régionale, notamment avec la Cavac (coopérative vendéenne, qui est aussi l'un de ses fournisseurs historiques les plus importants). La Minoterie Suire s'est également engagée dans le commerce équitable, avec le label Agri-Ethique. Par ailleurs, via son organisme de formation « l'Atelier m'Alice », elle s'appuie sur l'accompagnement et le conseil prodigués aux professionnels pour promouvoir le bon pain, tout en respectant l'environnement et la santé des consommateurs.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47061>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 14)

réf. 303-122



Développer les boucheries bio : Une stratégie progressive

RIPOCHE Frédéric

Pour contrer la baisse des ventes de viande bio dans les rayons traditionnels des grandes et moyennes surfaces, Unebio (Union des éleveurs bio) continue d'investir dans des boucheries bio. Selon Jean-Marie Roy, éleveur bio en Vendée, vice-président d'Unebio et président du Comptoir des Viandes Bio (outil de transformation de ce groupement), le mot « bio » fait peur au consommateur. Il vaut mieux parler de local, de biodiversité, de qualité de l'eau, de captation de CO2... Le terme « boucherie bio » n'apparaît pas forcément sur les enseignes des boucheries du groupement et a été remplacé par « boucherie des éleveurs ». Malgré quelques fermetures, 25 points de vente restent ouverts en France. Les éleveurs du conseil stratégique d'Unebio ont d'ailleurs réaffirmé la stratégie de développement du réseau de boucheries. Deux nouvelles enseignes vont ouvrir, début septembre, en Pays de la Loire, et des projets sont à l'étude pour la région parisienne. Selon Jean-Marie Roy, plus que l'emplacement d'une boutique, la qualité des équipes (motivées et formées pour être capables de parler des externalités de la bio) est primordiale. Par ailleurs, pour ne pas perdre ses clients, il faut compter un temps de conversion avant qu'une boucherie du groupement ne propose la totalité des produits en bio. Le bœuf passe d'abord en bio, puisqu'il n'y a pas d'écart de prix avec le conventionnel, ensuite le veau, le porc et, enfin, la volaille. Il faut compter environ trois ans pour que tous les produits proposés soient bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47062>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 16)

réf. 303-123

Communiqué de presse : Observatoire des viandes bio 2022

COMMISSION BIO D'INTERBEV

Selon les chiffres de l'Agence BIO, le marché bio a été marqué, en 2022, par une baisse de la consommation de produits biologiques (environ - 9 % en volume). Le secteur de la viande bio s'inscrit dans cette tendance. Il se caractérise par une baisse de 6 % des volumes d'abattage (c'est la première diminution observée depuis la mise en place de l'Observatoire des viandes bio) et par une augmentation des produits ne trouvant pas de valorisation sur le marché bio. Du côté des circuits de distribution, la vente de viande bio (toutes espèces confondues) est en diminution : l'Agence BIO a observé une baisse générale de 21 % des volumes. De fortes baisses ont, en effet, été observées en magasins spécialisés (- 27 %), en boucheries artisanales (- 29 %) et en GMS (- 21 %). En revanche, la vente directe se maintient (+ 1 %), et la RHD connaît une croissance importante (+ 24 %). Globalement, les filières ont dû redoubler d'efforts pour valoriser la production, en trouvant de nouveaux débouchés et en amplifiant les leviers de régulation, mis en place dès 2021, pour gérer l'équilibre entre production et débouchés (export, déclassement, stockage, mise en place de quotas de production...). Ce communiqué de presse propose ainsi une analyse globale de la filière viande bio en 2022 et effectue des zooms sur différentes productions (viande bovine, viande ovine et viande porcine). Il apporte également des repères sur la production et la consommation de viande bio en France, ainsi que les chiffres-clés de l'étude Opinionway, menée au printemps 2023, qui portait sur la perception des viandes bio par les consommateurs. Il rappelle aussi que des actions de communication, à destination du grand public, ont été menées pour rappeler les raisons de consommer de la viande bio (dans le cadre de la campagne Bioréflexe).

<https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2023/10/cp-observatoire-bio-2022-091023.pdf>
2023, 8 p., éd. INTERBEV

réf. 303-125



Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Rapport détaillé

GAULT Guénaëlle / CROZET Agnès / GREGOIRE Mathilde

L'Agence BIO s'est associée à L'ObSoCo (L'Observatoire Société & Consommation) pour établir le baromètre 2023 de la consommation de produits biologiques en France métropolitaine. Au sommaire de ce baromètre : 1 - Les habitudes alimentaires des Français (fréquence de consommation, part de bio dans l'alimentation, freins à la consommation, évolution des habitudes alimentaires...) ; 2 - Le rapport à l'alimentation (perception de l'alimentation, du « bien manger », rapport à la cuisine, place de la santé, perception de la qualité, considérations sociales et environnementales, arbitrages prix...) ; 3 - Représentations des produits bio (perception prix, perception des qualités environnementales des produits bio, valeur santé, valeurs gustatives, impact économique et social du bio, connaissances et confiance envers les labels...) ; 4 - Les circuits de distribution (perception de l'offre, attentes du consommateur...) ; 5 - Les consommateurs réguliers de produits biologiques (raisons de la consommation, ancienneté, familles de produits consommés, fréquence et lieux d'achat, évolution de la consommation bio depuis 1 an...) ; 6 - La consommation des produits biologiques demain (projection de l'évolution de la consommation alimentaire et non alimentaire bio dans les 6 prochains mois...) ; 7 - Le vin bio (consommation, critères d'achat, raisons de la consommation...) ; 8 - Portraits de Français selon leur rapport au bio (profils de consommateurs, typologie de la consommation bio...).

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/03/Rapport-complet_Barometre-Bio-Edition-2023.pdf
2023, 132 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)
réf. 303-067

Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Zoom Antilles

AGENCE BIO / L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ & CONSOMMATION)

Ce document vient compléter les résultats de l'enquête réalisée par l'Agence BIO, en collaboration avec L'ObSoCo (L'Observatoire Société & Consommation), qui établit le baromètre 2023 de la consommation de produits biologiques en France, en fournissant un focus sur les Antilles (Guadeloupe et Martinique). Les données collectées sont mises en perspective entre les deux territoires antillais, ainsi qu'avec les données relatives à la consommation de produits biologiques en métropole. Au sommaire de ce baromètre : 1 - Les habitudes alimentaires des Antillais (fréquence de consommation, freins à la consommation, évolution des comportements alimentaires et des habitudes d'achat, lieux d'achat) ; 2 - Le rapport à l'alimentation (perception de l'alimentation, du « bien manger », arbitrages prix...) ; 3 - Représentations des produits bio (perception des qualités environnementales des produits bio, valeur santé, valeurs gustatives, impact économique et social du bio, perception relative au prix, niveau d'information sur le bio...) ; 4 - Les consommateurs réguliers de produits biologiques (raisons de la consommation, familles de produits, critères de choix...) ; 5 - La consommation de produits biologiques non alimentaires (consommation par famille de produits).

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/LObSoCo_Agence-Bio_Barometre-Antilles-2023.pdf
2023, 71 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)
réf. 303-068



Rapport d'analyse : Les leviers de la consommation de produits alimentaires bios : Étude qualitative – Avril 2023

AGENCE BIO / L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ & CONSOMMATION)

Cette étude qualitative, menée par l'ObSoCo (l'Observatoire Société & Consommation) aux côtés de l'Agence BIO, vient affiner les résultats obtenus dans le cadre de l'élaboration du Baromètre 2023 de la perception et de la consommation des produits alimentaires biologiques qui ont confirmé une vision globalement positive du bio, mais qui ont aussi révélé une montée de la défiance envers les produits bio. Cette étude vise à mieux comprendre les mécanismes à l'origine de la consommation ou de la déconsommation de produits biologiques et à mieux appréhender les représentations associées à ces produits. S'appuyant sur un échantillon de consommateurs réguliers (ni réfractaires ni convaincus) lors d'un focus group, ce travail a permis de mettre en évidence l'importance de la valeur santé des produits biologiques, d'expliquer la méfiance des consommateurs envers le bio et, pour finir, d'identifier des leviers qui pourraient permettre de redynamiser la consommation de produits alimentaires biologiques. La grille d'animation utilisée pour cet atelier est fournie en annexe.

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/LObSoCo_Agence-Bio_Rapport-etude-qualitative_focus-group-consommateur_2023.pdf
2023, 31 p., éd. AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)
réf. 303-069

Observatoire du commerce équitable 2022

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

En France, en 2022, le commerce équitable a résisté face à la crise : malgré le contexte défavorable, la vente de produits issus du commerce équitable a enregistré une hausse de 1,96 % entre 2021 et 2022 (à noter que 83 % des produits du commerce équitable sont également bio). Entre 2018 (année de référence avant la pandémie de Covid-19) et 2022, le nombre de références de produits équitables a augmenté de 47 %, malgré la période 2021-2022 qui a été particulièrement marquée par l'abandon de 18 % du nombre de références de produits équitables (-20 % pour les produits internationaux et -2,6 % pour les produits origine France). Dans ce document, l'Observatoire du commerce équitable présente les données 2022 de la consommation équitable en France : 1 - Évolution des ventes ; 2 - Focus sur les familles de produits ; 3 - Commerce équitable et bio ; 4 - Distribution et lieux de vente. Pour finir, une section est consacrée à la vente des "ingrédients" de commerce équitable (produits dont un seul ingrédient est issu du commerce équitable).

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/observatoire-ce-2022-vfpptx.pdf>

2023, 38 p., éd. COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

réf. 303-071



Loïc Guines, président de l'Agence Bio : "Il faut se mobiliser tous azimuts" ; Les Culturelles : Crise de la bio : quels atouts pour la surmonter ? ; Productions légumières : Une nécessité : optimiser les ventes ; Prince de Bretagne : "Soutenir les nouveaux bio"

RIVRY-FOURNIER Christine / POUPEAU Jean-Martial / RIPOCHE Frédéric

Face au contexte de crise que traverse aujourd'hui la bio, pour Loïc Guines, président de l'Agence Bio, « il faut se mobiliser tous azimuts ». En effet, différents leviers sont mobilisables, mais il faut agir maintenant, face aux grandes difficultés des producteurs et des filières. Ainsi, il est nécessaire de dynamiser fortement la consommation, notamment par plus de communication, la campagne BioRéflexe en cours devant être renforcée et relayée au niveau régional. Il faut aussi un soutien plus affirmé de l'État, d'autant plus si on veut atteindre l'objectif, à l'horizon 2030, de 21 % de SAU en bio. La loi Egalim est aussi un levier et tout doit être fait pour atteindre les objectifs fixés. Les exportations peuvent aussi offrir des débouchés et ainsi limiter les déclassements de produits bio en conventionnel. Le constat est partagé par nombre d'acteurs interviewés ici : la bio présente des atouts à mettre en valeur pour surmonter cette crise, comme ses externalités positives. S'il faut renforcer la communication et, notamment, éduquer les enfants, le cahier des charges doit aussi évoluer pour prendre en compte de nouvelles attentes des consommateurs : bien-être animal, certes, mais aussi équité. Chacun a son rôle à jouer, comme, par exemple, pour les légumes en GMS, promouvoir l'origine France malgré le contexte inflationniste et la baisse de consommation. Il faut aussi optimiser l'offre pour assurer une vraie reprise du marché et s'appuyer sur certains constats : en grande distribution, les îlots bio bien identifiés sont un plus pour les ventes et le drive reste bien placé pour les produits issus de l'AB. A noter que les hausses de prix observées sont plus marquées en conventionnel, ce qui peut être aussi un autre argument en faveur de la bio.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47102>
BIOFIL N° 148, 01/07/2023, 8 pages (p. 10-17)

réf. 303-115

QUALITÉ

Démarches et signes de qualité – Partie 2 : Perception par les consommateurs

BAROS Catherine / GLEMOT Catherine / ECKERT Cathy / ET AL.

En 2021/2022, une étude du CTIFL a été consacrée à la perception, par les consommateurs français, de nouvelles démarches qualité et certification de l'offre en fruits et légumes frais (HVE, nutri-score, mentions, labels...). Cette étude avait pour objectif d'évaluer le degré de compréhension et l'intérêt des consommateurs pour de nouvelles démarches, en comparaison avec les références connues (AB, Label Rouge...), alors que ces nouvelles démarches sont encore peu, voire pas, valorisées auprès du public. Ce document, qui fait la synthèse de la seconde phase de cette étude, met en évidence l'intérêt limité des consommateurs pour de nouveaux signes ou labels et apporte notamment des éclairages sur les attentes des consommateurs français en matière de traçabilité et sur leur confiance dans les fruits et légumes français.

<https://www.ctifl.fr/partie-2-demarches-et-signes-de-qualite-perception-par-les-consommateurs>

2023, 17 p., éd. CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

réf. 303-043



SANTÉ

Dossier de presse : Polluants éternels à l'Assemblée nationale : Le député Nicolas Thierry fait analyser les cheveux de ses collègues

GRUPE ÉCOLOGISTE

Ce dossier de presse a été diffusé dans le cadre de la proposition de loi PFAS (substances per- et polyfluoroalkylées, aussi connues sous le nom de « polluants éternels ») de Nicolas Thierry, député écologiste de Gironde, visant à lutter contre les risques liés à ces polluants (cancers, altération de la fertilité...). Les conclusions du rapport commandité, en 2022, par la Ministre de la transition écologique, ainsi que les résultats des tests réalisés sur les cheveux de 14 députés ont révélé, non seulement que ces polluants s'accumulaient dans les organismes vivants plusieurs années encore après leur interdiction, mais aussi que le PFNA se retrouvait chez 86 % des députés testés, ce qui indique une exposition quasi-systématique à ce PFAS. Ce dossier présente les différentes étapes du combat porté par Nicolas Thierry à l'Assemblée : courriers, discours, synthèse des résultats d'analyses, état des lieux de la connaissance des PFAS, texte de la proposition de loi, revue de presse...

2023, 28 p., éd. ASSEMBLÉE NATIONALE

réf. 303-072

STATISTIQUES

Communiqué de presse du 20 septembre 2023 : La Coopération Agricole publie sa première enquête sur l'avenir de la filière BIO dans les coopératives agricoles

LA COOPÉRATION AGRICOLE

À l'occasion de l'édition 2023 du salon Tech&Bio, la Coopération Agricole, qui fédère les entreprises coopératives agricoles en France, a présenté les conclusions de sa première enquête portant sur l'évolution du secteur bio et sur la perception des coopératives agricoles, en France, sur le sujet. 800 coopératives et unions sont certifiées bio, ce qui représente 40 % des coopératives agricoles. Plus de la moitié des coopératives qui ont répondu à l'enquête (188) ont connu une baisse de leur chiffre d'affaires début 2023 et près de 60 % déclassent une partie de leur production. Néanmoins, près de la moitié des coopératives répondantes sont plutôt optimistes sur l'avenir du bio et moins d'1/3 sont plutôt pessimistes. Ce communiqué de presse comprend une synthèse de l'enquête (chiffres-clés...) et brosse rapidement les demandes et les propositions, formulées par La Coopération Agricole, à l'attention des pouvoirs publics, pour soutenir le secteur.

https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2023-09/20231909_CP_%20LCA_%20EnqueteBIO.pdf
2023, 5 p., éd. LA COOPÉRATION AGRICOLE

réf. 303-061



ÉCOLOGIE ET RURALITÉ

AGRICULTURE DURABLE

La méthode IDEA 4 : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles. Principes & guide d'utilisation : Évaluer la durabilité des exploitations agricoles

ZAHM Frédéric / GIRARD Sydney / ALONSO UGAGLIA Adeline / ET AL.

La méthode IDEA4 est une méthode d'évaluation et d'analyse de la durabilité des exploitations agricoles et elle est directement applicable aux principaux systèmes de production agricoles de France métropolitaine et, plus largement, d'Europe (grandes cultures, élevage, maraîchage, viticulture, arboriculture, etc.). Son cadre théorique combine une double approche, basée sur les dimensions de la durabilité – agroécologique, socio-territoriale, économique – et sur les cinq propriétés des systèmes agricoles durables : capacité productive et reproductive de biens et de services, autonomie, robustesse, ancrage territorial, responsabilité globale. S'appuyant sur cinquante-trois indicateurs, cette méthode permet d'identifier des voies de progrès vers plus de durabilité. Cette méthode est déjà largement utilisée dans l'enseignement agricole ou supérieur, dans les activités de conseil et d'accompagnement à la transition agroécologique, dans l'animation de collectifs, dans l'action publique territoriale et dans la recherche.

<https://www.edued.fr/LS/IDEAV4>

2023, 339 p., éd. EDUCAGRI ÉDITIONS / ÉDITIONS QUAE

réf. 303-065

Energy scarcity and rising cost: Towards a paradigm shift for livestock

Raréfaction de l'énergie et augmentation de son coût : Vers un changement de paradigme pour l'élevage (Anglais)

BENOIT Marc / MOTTET Anne

Face à la pénurie mondiale d'énergie et aux prix croissants de celle-ci, les filières d'élevage, en France, s'avèrent particulièrement vulnérables du fait de leurs dépendances aux cultures dédiées à l'alimentation des animaux (céréales, légumineuses...). En effet, l'augmentation du coût de l'énergie induit une augmentation des coûts de production des élevages, une nécessaire augmentation du prix de vente des animaux, pouvant entraîner une baisse de consommation des produits de l'élevage et, in fine, une baisse de revenu pour les éleveurs. Face à ce constat, les auteurs de cet article tirent deux conséquences qui leur paraissent inévitables et à partir desquelles il sera possible pour l'élevage de s'orienter vers un changement de paradigme : - réduire la part des terres arables dédiées à la production d'aliments du bétail afin d'y cultiver des productions plus rentables ; - s'appuyer davantage sur les terres à faible potentiel ou difficilement mécanisables pour l'alimentation animale. Cela devrait impliquer une baisse du cheptel national et une redistribution des élevages sur le territoire, une modification des types d'animaux élevés et de leurs caractéristiques, et une adaptation des filières et du régime alimentaire des consommateurs. Cependant, un tel changement de paradigme pourrait s'avérer bénéfique face au changement climatique et aux problématiques liées à l'alimentation humaine.

<https://doi.org/10.1016/j.agsy.2022.103585>

AGRICULTURAL SYSTEMS N ° Volume 205, 01/02/2023, 5 pages (p. 1-5)

réf. 303-105



L'agriculture biologique malmenée : 10 mythes sur la bio à déconstruire

AUBERT Claude / MAYER-MUSTIN Christine / MUSTIN Michel / LAIRON Denis

Dans un contexte de crise de l'agriculture biologique, avec notamment une baisse de la consommation de produits bio, ce document revient sur la situation actuelle de critiques répétées et de contrevérités émises sur ce mode d'agriculture, alors que des travaux de recherche de plus en plus nombreux en démontrent les avantages et les services rendus, aussi bien en termes de santé, de limitation des émissions de gaz à effet de serre ou de préservation de l'environnement. Ainsi, en s'appuyant sur les résultats de plus d'une centaine d'articles, d'études ou de synthèses scientifiques, les auteurs apportent des réponses étayées démontrant l'inexactitude de 10 affirmations largement relayées : les aliments bio ne sont pas meilleurs pour la santé que les autres ; les résidus de pesticides dans les aliments sont sans risques pour notre santé ; l'agriculture bio n'est pas meilleure pour l'environnement que la conventionnelle ; l'agriculture bio réchauffe autant la planète que la conventionnelle ; l'agriculture bio ne peut pas nourrir la planète ; manger bio coûte cher ; on ne peut pas se passer des engrais chimiques ; on ne peut pas se passer des pesticides de synthèse ; l'agriculture bio remplace les pesticides de synthèse par d'autres pesticides ; le local c'est mieux que le bio. Ainsi, pour les auteurs, l'AB reste l'alternative la plus cohérente face à une agriculture conventionnelle qui, loin de répondre à tous les besoins alimentaires de la population mondiale, est à l'origine d'importants impacts négatifs sur l'environnement, la santé et contribue aussi fortement au changement climatique. A charge des pouvoirs publics, en s'appuyant sur les apports de la recherche, de mieux promouvoir la bio, aussi bien auprès des consommateurs que du monde agricole. Le cahier des charges bio doit aussi évoluer pour une meilleure prise en compte de certains enjeux majeurs, dont le bien-être animal ou la justice sociale, et pour faire que l'AB reste une « agriculture agroécologique au service des citoyens du monde et de notre unique planète. »

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/08/labio-malmenee-vf-bad-31-juillet-2023.pdf>
2023, 38 p., éd. A COMPTE D'AUTEURS - CLAUDE AUBERT

réf. 303-118

AGRICULTURE-ENVIRONNEMENT

Landscape-level heterogeneity of agri-environment measures improves habitat suitability for farmland birds

L'hétérogénéité des mesures agro-environnementales au niveau du paysage améliore l'adaptation de l'habitat aux oiseaux des terres agricoles (Anglais)

ROILO Stephanie / ENGLER Jan O. / VACLAVIK Tomáš / ET AL.

Différents outils, notamment mis en place via la Politique agricole commune (PAC), visent à limiter le déclin de la biodiversité sur les exploitations agricoles : mesures agro-environnementales, surfaces d'intérêt écologique (SIE), mais aussi agriculture biologique. Cependant, les évaluations de leurs efficacités varient selon qu'on les mesure à l'échelle de la parcelle ou du paysage. Ces efficacités sont également très dépendantes du contexte local. Ainsi, l'objet de l'étude présentée dans cet article est de mieux comprendre l'hétérogénéité de l'efficacité de telles mesures, afin d'élaborer des recommandations de gestion qui maximisent leurs impacts. Pour ce faire, les contributions de cinq mesures au maintien d'un habitat adéquat, pour 15 espèces d'oiseaux du bassin de la rivière Mulde, en Allemagne, ont été étudiées : zones tampons, couverts végétaux, gestion extensive des prairies, jachères et agriculture biologique. Différentes simulations ont permis de scénariser les impacts de la suppression ou de l'augmentation de ces mesures. Si les zones tampons, les jachères et les prairies extensives ont été des mesures bénéfiques pour la plupart des espèces, les bénéfiques des couverts végétaux et de l'agriculture biologique se sont avérés contrastés selon les espèces d'oiseaux. Globalement, les bénéfiques de ces mesures seront d'autant plus forts qu'elles seront adoptées à l'échelle d'un territoire et de manière importante. Par ailleurs, la diversité des mesures mises en œuvre en augmente les bénéfiques.

<https://doi.org/10.1002/eap.2720>

ECOLOGICAL APPLICATIONS N ° Vol. 33, n ° 1, 01/01/2023, 15 pages (p. 1-15)

réf. 303-099



A large share of climate impacts of beef and dairy can be attributed to ecosystem services other than food production

Une grande partie des impacts climatiques de la viande bovine et des produits laitiers peut être attribuée à des services écosystémiques autres que la production alimentaire (Anglais)

VON GREYERZ K. / TIDAKER P. / RÖÖS E. / ET AL.

L'élevage de ruminants fournit des aliments riches en protéines, mais avec un coût environnemental (notamment la production de gaz à effet de serre). Cependant, de nombreux systèmes d'élevage de ruminants sont multifonctionnels et fournissent des services écosystémiques (SE) autres que la fourniture directe d'aliments. Pour quantifier l'impact climatique de la viande bovine et du lait de vache, une analyse du cycle de vie (ACV) est souvent menée uniquement sur la production d'aliments. Les autres SE fournis (SE non productifs) sont ignorés, ce qui amoindrit les contributions positives associées à l'élevage de ruminants. Il est néanmoins possible d'inclure ces SE non productifs dans les ACV par le biais d'une allocation économique, en se basant sur des paiements compensatoires (indicateur de la valeur économique des SE non productifs). Toutefois, les liens entre les différents régimes de paiement, les SE et la production animale ne sont pas toujours évidents (il peut être difficile de déterminer les régimes de paiement à prendre en compte ou non). Cette étude a examiné comment la prise en compte des SE non productifs dans la quantification de l'impact climatique de la viande bovine et du lait de vache dans les exploitations agricoles suédoises était affectée par les différentes manières de coupler les SE à la production par le biais des régimes de paiement. L'impact climatique lié à la production de viande et de lait a ainsi été réparti sur les autres SE auxquels l'élevage de ruminants contribue. Cela a abouti à ce que respectivement 1 à 48 % et 11 à 31 % des impacts climatiques de la viande et du lait soient attribués à d'autres SE, plutôt qu'à la production d'aliments (part variable selon les systèmes de paiement pris en compte). Même si les émissions de gaz à effet de serre ne disparaissent pas, l'impact climatique corrigé peut être utile dans le cadre de la communication auprès des consommateurs ou dans la prise de décision.

<https://doi.org/10.1016/j.jenvman.2022.116400>

JOURNAL OF ENVIRONMENTAL MANAGEMENT N ° Vol. 325, Partie A, 01/01/2023, 11 pages (p. 1-11)

réf. 303-025

Linking the diversity of ecologisation models to farmers' digital use profiles

Relier la diversité des modèles d'écologisation aux profils d'usage numérique des agriculteurs (Anglais)

SCHNEBELIN Eléonore

La digitalisation est promue par les acteurs privés et publics comme un moyen de contribuer à l'écologisation de l'agriculture. Cette idée reste cependant controversée. Le débat est d'autant plus crucial qu'il existe différents modèles d'écologisation et que l'agriculture connaît de nouveaux niveaux d'industrialisation. Dans la littérature, l'usage du numérique en agriculture a principalement été abordé dans une perspective d'adoption, mais il a rarement été relié à l'écologisation des pratiques. Cette étude a cherché à définir les profils d'usage numérique des agriculteurs et à expliquer comment ils s'articulent avec les modèles d'écologisation. Dans le cadre de ces travaux, une distinction a été réalisée entre les technologies liées à la production et celles liées à l'information. Des entretiens ont été réalisés auprès de 98 agriculteurs basés en Occitanie. Les résultats montrent qu'il existe une diversité de profils numériques. Grâce à une méthodologie mixte, ces profils ont été reliés à un ensemble de variables représentant la transformation écologique et économique de l'agriculture. Globalement, certains profils numériques ont été reliés à la poursuite de l'industrialisation de l'agriculture, avec une écologisation faible ou symbolique. Certains usages numériques ont, néanmoins, été reliés à de nouvelles formes d'écologisation fondées sur la substitution des intrants. Les résultats de cette étude montrent ainsi que l'utilisation du numérique ne semble pas systématiquement soutenir une écologisation de l'agriculture. Ils mettent aussi en évidence le risque d'un modèle unique de digitalisation qui ne favoriserait qu'un seul type de parcours d'écologisation.

<https://doi.org/10.1016/j.ecolecon.2022.107422>

ECOLOGICAL ECONOMICS N ° Volume 196, 01/06/2022, 11 pages (p. 1-11)

réf. 303-026



Lien entre performance environnementale et performance économique des élevages bovins lait français à travers trois stratégies économiques

GODOC B. / CASTELLAN E. / VIGAN A. / ET AL.

Cet article étudie le lien entre les performances économiques et les performances environnementales des exploitations laitières au regard de trois classes d'exploitations ayant mis en place des stratégies économiques contrastées : les « valorisateurs », les « économes » et les « productifs ». Les valorisateurs sont souvent sur des surfaces plus petites, en bio ou en AOP, avec un prix du lait élevé. Le traitement de la base de données du dispositif INOSYS - Réseaux d'Élevage, de 2009 à 2017, a permis la reconstitution de ces trois classes par analyse factorielle des données. L'analyse du cycle de vie, selon la méthode CAP'2ER®, a été utilisée pour estimer la contribution de chaque groupe à quatre enjeux environnementaux : les émissions de gaz à effet de serre, la consommation d'énergie, les pertes d'azote vers l'air et vers l'eau. Les résultats diffèrent significativement entre chaque groupe. Pour un prix du lait équivalent, la voie « économe » est plus performante sur l'ensemble des critères environnementaux que la voie « productive ». Aussi, il apparaît qu'au sein de ces trois groupes, les exploitations les plus vertueuses d'un point de vue environnemental sont également les plus performantes d'un point de vue économique. Cette étude contribue à la compréhension du lien entre deux piliers de la durabilité des fermes laitières et démontre une synergie entre la réduction des impacts environnementaux et la viabilité économique.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47056>
FOURRAGES N ° 252, 01/12/2022, 11 pages (p. 29-39)

réf. 303-034

Chaire agriculture bio : 1er séminaire scientifique sur la biodiversité

BIOFIL

Créée en 2022, la Chaire agriculture bio a pour vocation de rapprocher les entreprises avec les acteurs de la formation et de la recherche pour accompagner le développement des filières biologiques. Elle est financée par une dizaine d'entreprises et d'organismes mécènes, en partenariat avec Inrae, l'Université de Bordeaux et Interbio Nouvelle-Aquitaine. Des ateliers thématiques sont organisés dans ce cadre, sur des axes de travail considérés comme prioritaires à questionner et à explorer : la fertilité des sols, le changement climatique, la biodiversité, la résilience des fermes, la consommation et la formation. Cette Chaire travaille également sur la structuration d'une offre de formation (initiale et continue) sur l'agriculture biologique. Des webinaires sont également proposés pour diffuser des résultats de recherche. Le premier séminaire de vulgarisation scientifique a été organisé le 28 juin 2023, à Bordeaux Sciences Agro. Il a questionné les liens entre agriculture biologique et biodiversité. La bio favorise l'abondance des espèces et, parallèlement, ce mode de production dépend étroitement des services rendus par la biodiversité. AB et biodiversité se rendent donc des services mutuels, mais comment valoriser ces interactions ? Lors de la certification bio, la biodiversité n'est pas contrôlée. Le cas des labels bio mieux-disants, axés sur la biodiversité, a été abordé, ainsi que l'outil Biodiv-score d'Inrae.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47060>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 9)

réf. 303-121



DÉVELOPPEMENT RURAL

La magie du Blé en Herbe

LAPOUGE-DEJEAN Brigitte

Au Blé en Herbe, dans la Creuse, Maria Sperring pratique la permaculture, depuis plus de 30 ans. Elle cultive des légumes, des arbres fruitiers, des plantes aromatiques et médicinales, ainsi que beaucoup de petits fruits, qu'elle transforme en sirops, tisanes, jus, confitures... La conception et les aménagements du jardin permettent de répondre à des besoins particuliers (drainage, exposition, protection, accès). La permaculture, pour Maria Sperring, consiste à tendre vers l'autonomie alimentaire et énergétique, mais aussi vers l'attention et le soin de l'autre. Dans sa yourte-serre, Maria Sperring accueille du public (stages d'initiation à la permaculture, séjours...) à qui elle transmet sa philosophie, et elle s'implique également dans des associations locales.

QUATRE SAISONS DU JARDIN BIO (LES) N ° 260, 01/05/2023, 5 pages (p. 68-72)

réf. 303-085

Accompagner des collectifs en transition agroécologique : Êtes-vous prêt(e)s ?

TRAME

La transition agroécologique a remis le collectif de travail entre agriculteurs au cœur de l'actualité avec, notamment, une diversification des formes de collectifs d'agriculteurs (GIEE, groupes 30 000, groupes DEPHY Fermes...), en fonction des contextes, des territoires, des projets de développement... Ces nouveaux types de groupes et les problématiques qu'ils traitent nécessitent des capacités d'animation adaptées. Dans ce document, Trame traite de plusieurs aspects de l'accompagnement des collectifs : posture de l'accompagnateur ; compétences nécessaires pour animer le groupe ; méthodes et outils d'animation. Il présente également d'autres ressources pour poursuivre cette réflexion.

<https://webtrame.net/travaux-innovations-pdf/b93aaf6514b6cae827b920c66ef311860a6ffa24.pdf>

2022, 17 p., éd. TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

réf. 303-088

Rencontre avec Xavier Stentz, vigneron au domaine André Stentz à Wettolsheim (68)

LAMY Clément / PIERRE Lucie

En 1984, André Stentz a repris l'exploitation viticole de son père, à Wettolsheim (68). Il l'a convertie en bio et a adhéré à la charte Nature & Progrès. Aujourd'hui, son fils, Xavier, a pris la suite. Depuis 2016, ils sèment des engrais verts dans toutes les vignes et adaptent le mélange en fonction des besoins des parcelles (de la féverole pour plus de vigueur de la parcelle, du radis pour décompacter le sol), ce qui leur permet de se passer de toute autre opération de fertilisation. Afin de limiter les maladies, la vigne est taillée en Poussard et reçoit très peu de cuivre (1 kg/ha/an). La biodiversité est favorisée par la plantation de haies et d'arbres, et le broyat issu des tailles est utilisé pour pailler les cavallons. Vainqueurs du Vititrophée, les Stentz ont plus de vingt cuvées avec les sept cépages alsaciens ; les raisins sont vinifiés sans intrants et sont soumis à une fermentation malolactique.

<https://biograndest.org/wp-content/uploads/2023/07/lab64-web.pdf>

LES LETTRES AB - MAGAZINE DES PRODUCTEURS BIO DU GRAND EST N ° 64, 01/07/2023, 2 pages (p. 10-11)

réf. 303-083



Rencontres du Reneta : « Les espaces-test sont des outils clés pour l'installation agricole »

ROSE Frédérique

A l'occasion des 13èmes rencontres nationales du Reneta (Réseau national des espaces-test agricoles), qui se sont tenues en juin 2023, 170 membres et partenaires de ce réseau se sont réunis pour échanger sur les plus-values des dispositifs de portage d'activités agricoles. Ce réseau compte 81 membres, dont notamment 65 espaces-test en fonctionnement et 13 à l'état de projet. Beaucoup d'intercommunalités ont récemment rejoint Reneta, signe que le portage d'activités est un véritable levier pour déployer l'installation agricole. La très grande majorité des sites du réseau sont conduits en agriculture biologique. Être en bio est une réelle demande pour les porteurs de projets, qui ne sont souvent pas issus du milieu agricole. Certains espaces-test sont permanents, mais le portage d'activités directement sur le lieu de l'installation (portage juridique, social et administratif) se développe de plus en plus. La plupart des porteurs de projets sont en maraîchage (les investissements sont moindres et les terres assez accessibles). En grandes cultures, l'accès au foncier reste un problème et, en élevage, la question des moyens de production (notamment du troupeau) reste complexe à gérer. Entre 75 et 80 % des porteurs de projets s'installent à l'issue des périodes de test, et ces installations sont plus consolidées et plus fiables comparées à celles qui n'ont pas bénéficié de portage. Par ailleurs, il sera désormais possible d'envisager le métier d'agriculteur sous une autre forme, puisque le décret n°2023-366 du 13 mai 2023 modifie la définition d'un agriculteur actif : les Scop et les Scic sont maintenant reconnues comme statuts possibles pour être agriculteur (ces statuts juridiques peuvent maintenant permettre de bénéficier de la Pac).

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/46992](http://www.abiodoc.com/boutique/46992)
BIOFIL N° 148, 01/07/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 303-010

« Je suis tombé dedans quand j'étais petit »

LEDREUX Amandine

En 1987, Jean-Luc Gicquel, éleveur laitier à Guilliers (56), a repris la ferme parentale, qu'il a convertie en bio. Il élève aujourd'hui, sur 60 ha, une quarantaine de Montbéliardes et, en 2012, année de l'arrivée de Béatrice (sa femme) sur l'exploitation, un atelier de transformation a été créé. Chaque année, l'EARL La Crème Rit valorise 110 000 litres de lait en vente directe (magasin de la ferme, marchés, épiceries et restauration collective), transformés en beurres, crèmes, yaourts, skyr et glaces biologiques ; 50 000 litres de lait sont vendus à Biolait et la viande est commercialisée soit en direct, soit par Bretagne Viande Bio. Ancien président du GAB56, Jean-Luc a toujours été très engagé. Dans ce portrait, il explique que, pour lui, les mandats (d'administration, de conseiller municipal...) font partie intégrante du métier de paysan et qu'il en va de la responsabilité des personnes vivant de l'agriculture biologique de s'engager pour décider de l'avenir de la filière...

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47018](http://www.abiodoc.com/boutique/47018)
SYMBIOSE N° 287, 01/03/2023, 2 pages (p. 18-19)

réf. 303-056

Événementiel et sensibilisation : Opération séduction : Les GAB à la rencontre du grand public

BASTIDE Julien

Depuis 2022, les événements organisés par les quatre GAB bretons ayant pour objectif de convaincre le grand public de la plus-value de la consommation biologique et locale ont trouvé un nouveau souffle, avec des formats festifs et ludiques. Si la fidélisation des consommateurs bio est un enjeu important, c'est aux consommateurs non convaincus des bienfaits de la bio, ceux qui n'achètent pas ou peu de produits biologiques et locaux que sont destinées ces initiatives. Cet article présente différents types de manifestations organisées par le réseau GAB-FRAB breton et ses partenaires. Ces opérations (circuits de randonnées avec pauses gourmandes, stands pédagogiques, campagnes de communication, fermes ouvertes, défis foyers, concours de cuisine, ateliers jardinage...), qui mobilisent de nombreux acteurs locaux, permettent de rapprocher les consommateurs des producteurs et des points de vente ; certaines pourraient être mutualisées à l'échelle de la région.

[Lien vers la boutique : http://www.abiodoc.com/boutique/47020](http://www.abiodoc.com/boutique/47020)
SYMBIOSE N° 287, 01/03/2023, 2 pages (p. 20-21)

réf. 303-057



Dossier : Les paysan.nes face au réensauvagement et à la financiarisation de la nature

MORANTIN Christophe / CHAPELLE Sophie /
MÉTRAT Fanny / ET AL.

Dans ce dossier, les auteurs apportent leurs éclairages et leurs points de vue sur deux phénomènes qui concernent les terres agricoles : le réensauvagement et la financiarisation de la nature. Dans un premier article, Nicolas Lescureux, ethno-écologue au CNRS de Montpellier, apporte quelques éléments sur la notion de réensauvagement, bien qu'elle soit difficile à définir. Il s'agit d'un retrait total de l'homme et de ses activités d'un territoire donné, comme c'est le cas dans les cinq Réserves de vie sauvage® qui existent à ce jour en France. Les conséquences, pointées du doigt dans ce dossier par le chercheur et par des paysannes et paysans, sont l'intensification des activités agricoles sur d'autres territoires, la perte de foncier pour des activités d'élevages extensifs comme le pastoralisme, la fermeture des paysages et la perte de biodiversité qui en découle (réenfermement du paysage). Selon eux, le respect de la biodiversité et de la nature doit plutôt passer par la notion de "composer avec". Autre tendance remise en cause : la financiarisation de la nature. Il s'agit de donner une valeur marchande aux services écosystémiques fournis par la nature (fourniture de bois, pollinisation...) afin, notamment, de pouvoir mettre en œuvre des marchés de compensation lors de projets de construction. Là encore, le risque de concurrence pour l'usage des terres n'apparaît pas négligeable, pour les auteurs.

CAMPAGNES SOLIDAIRES N ° 391, 01/02/2023, 8 pages
(p. I-VIII)

réf. 303-106

ÉNERGIE

Dossier : Économies d'énergies à la ferme

PICHON Cathy / CHAVRIER Caroline /
JOUBREL Elodie

Ce dossier regroupe différents retours d'expériences menées dans le Finistère autour de l'empreinte bas-carbone et des économies d'énergie en agriculture. Ainsi, la MAB 29 a participé au projet européen Cool Food Pro et a accompagné des sites de restauration collective vers un changement de pratiques pour lutter contre le gaspillage alimentaire et introduire davantage de produits bio, locaux et de saison. Un calculateur en ligne permet de mesurer, tous les mois, les gains positifs sur l'environnement, suite à ces nouvelles pratiques. Le CHU de Brest et Jonas Le Gall (29), paysan meunier bio, témoignent. Un zoom est, ensuite, fait sur la réduction du paillage plastique en maraîchage, suite à des diagnostics Dialecte réalisés sur 9 fermes en bio, par le Gab 29. Plusieurs pratiques alternatives sont mises en avant (couverture à base de paillage végétal, binage...). Valériane et Niels, de la ferme des BAPA (29), font part de leur expérience. Pour faire face à l'envolée des prix du carburant, la FR CUMA de l'Ouest et Cléo (réseau d'entreprises de Travaux Agricoles) proposent différents services pour accompagner les agriculteurs dans leurs économies de carburant. Plusieurs leviers existent (éco-conduite, adaptation de ses pratiques, adéquation entre la puissance du tracteur et les outils utilisés...). Pour finir, la question de la réduction des consommations d'électricité en élevage laitier bio se pose. Différents leviers existent, en agissant notamment sur le refroidissement du lait (emplacement du tank, tank à eau glacée, pré-refroidissement...), le chauffage de l'eau sanitaire (dimensionnement adapté des ballons, isolation...) et le talon de consommation (repérage des appareils défectueux, vérification de la qualité du réseau électrique...).

SYMBIOSE N ° 286, 01/02/2023, 9 pages (p. 18-26)

réf. 303-113



Toute la vérité sur les performances des méthaniseurs

TIERS Nathalie

À la demande de l'Ademe et dans le cadre du programme PROdige, les Chambres d'agriculture ont réalisé, en 2017-2018, puis en 2020-2021, des enquêtes auprès de 84 unités de méthanisation françaises. L'objectif était de produire des références technico-économiques à partir de ces sites. Les producteurs ont également été interrogés sur leur satisfaction vis-à-vis de leurs installations. Les principaux résultats, distingués selon qu'il s'agisse de sites en cogénération ou en injection, sont présentés dans cet article.

ENTRAID' N ° 458, 01/11/2022, 2 pages (p. 26-27)

réf. 303-103

ENVIRONNEMENT

Le lierre, ami ou ennemi ?

TERRES Tiphaine

Le lierre grimpant ou commun est une liane herbacée de la famille des Araliacées, capable d'atteindre 35 m de haut. Il offre le gîte et le couvert à une faune diversifiée, ses fleurs et ses baies nourrissant de nombreux insectes et oiseaux. Redouté de certains hommes du fait de sa tendance à grimper le long des arbres et des bâtiments, il n'est cependant pas nuisible, étant autonome grâce à son système racinaire. Au contraire, il apporte de la matière organique au pied des arbres (par la chute de ses feuilles), protège les bâtiments de la chaleur et du froid et filtre les particules fines présentes dans l'air.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46998>

ATOUT TREFLE (L') N ° 107, 13/12/2022, 1 page (p. 10)

réf. 303-094



VIE PROFESSIONNELLE

ÉCONOMIE

Coûts de production des fourrages et céréales : Conjoncture 2021

BOUCHARD Yann / FICHET Eva / VIDAL Jean-Christophe / ET AL.

Ce document indique des coûts de production pour différents fourrages, en intégrant l'ensemble des charges nécessaires (hors main-d'œuvre exploitant), de l'implantation de la culture jusqu'au stockage de la récolte. Les charges courantes (intrants, carburant, entretien des matériels, coût des matériels en CUMA et interventions d'ETA...) sont ainsi prises en compte, tout comme les amortissements de matériels. Un temps de travail indicatif est également proposé pour chaque intervention. Ces différents coûts sont détaillés pour les cultures fourragères suivantes : maïs fourrage, méteil immature ensilé, prairie temporaire (enrubannage, ensilage, foin, pâturage), luzerne 4 ans, luzerne 5 ans, prairie permanente (enrubannage, foin, pâturage), dérobée d'été type sorgho, céréales à paille. Ce référentiel a été élaboré à partir de données collectées dans le cadre de suivis de fermes laitières basées dans le Sud du Massif central (suivis effectués par Inosys-Réseaux d'Élevage). Les valeurs indiquées ne sont pas spécifiques à une conduite en agriculture biologique (les prix des intrants sont ceux de l'agriculture conventionnelle), mais les frais de mécanisation peuvent être utilisés comme indicateurs. Par ailleurs, les résultats présentés restent indicatifs.

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=189246
2023, 40 p., éd. INSTITUT DE L'ÉLEVAGE / AGRICULTURES ET TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE FRANCE
réf. 303-031

CONVERSION

L'analyse de trajectoires d'exploitations pour anticiper les productions des élevages bovins allaitants biologiques à base d'herbe du Massif Central : Étude de 14 trajectoires d'élevages bovins viande biologiques – Résultats clés

VALLAS Myriam

Ce document offre une synthèse des résultats obtenus par Capucine Simon, élève ingénieure à AgroParisTech, qui a analysé, dans le cadre du projet BioViandes, les trajectoires d'évolution prises par des élevages bovins allaitants bio du Massif central depuis leur conversion à l'agriculture biologique. Pour cela, 14 élevages, qui finissent la majorité de leurs animaux à l'herbe et qui ont débuté au plus tard leur conversion en 2014, ont été étudiés : analyse de leur diagnostic de conversion (pour connaître leur système de production avant leur conversion à la bio), analyse de leurs données technico-économiques et réalisation d'enquêtes qualitatives pour comprendre les motivations et les déterminants des changements opérés sur les systèmes entre la conversion et la situation actuelle, ainsi que les difficultés rencontrées suite à la conversion. Cinq variables d'évolution ont été identifiées : le taux de finition des bovins, la consommation d'aliments concentrés, le choix de la race (race lourde vs race rustique), les débouchés (circuits longs vs circuits courts) et les investissements couplés à la charge de travail. Quatre trajectoires types ont aussi été mises en évidence, caractérisées chacune par des évolutions du taux de finition des animaux, en fonction des choix de race et de la prévalence (ou non), avant la conversion, de la vente directe. Ces quatre trajectoires peuvent être résumées de la manière suivante : A – dans la continuité du système, avec une commercialisation en filières longues ; B – un travail sur les débouchés pour valoriser les mâles de races rustiques, tout en développant l'autonomie ; C - la vente directe au cœur des choix d'évolution ; D - le changement de race au cœur des choix d'évolution.

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/synthese_analyse-trajectoires-elevages-pour-anticiper-productions-bovins-allaitants-bio-herbe-massif-central.pdf
2023, 8 p., éd. PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

réf. 303-004



FORMATION

Bourgogne – Franche-Comté : Semeurs du possible essaime

RIVRY-FOURNIER Christine

Créée il y a dix ans, en Bourgogne, l'association Semeurs du possible se développe sur les territoires bourguignons (Saône-et-Loire, Côte-d'Or, Yonne et Nièvre). Elle accompagne des porteurs de projet d'installation agricole. Une trentaine de personnes ont ainsi été accompagnées depuis son lancement. Actuellement, huit porteurs de projet, accompagnés par cette association, bénéficient d'un espace-test. L'association Semeurs du possible est née en 2013, suite à une étude de faisabilité pilotée par la caisse régionale de la MSA. Cette association privilégie les porteurs qui ont un projet en agriculture biologique. Si les espaces-test sont des outils performants pour démarrer progressivement une activité en limitant la prise de risques, ce n'est parfois pas suffisant. Les candidats non issus du milieu agricole, ni même de zones rurales, sont de plus en plus nombreux. Même s'ils passent un BPREA, ils ont besoin de découvrir la réalité agricole. D'autant que leurs projets sortent souvent du cadre classique du parcours à l'installation, ce qui amplifie les difficultés et augmente les risques d'échec. Selon Maude Château, l'une des quatre salariées de l'association, les porteurs de projet pointent une lourde charge administrative et financière, avec des difficultés à identifier les bons acteurs. C'est pourquoi Semeurs du possible a coconstruit, grâce à des fonds européens, en 2022, le dispositif Immersion agricole, avec la Chambre régionale d'agriculture, le CFPPA du Morvan, le CFPPA 89 et Aventure Cellula. Ce dispositif s'appuie sur des stages de trois mois, sur au moins deux fermes, avec des sessions de regroupement entre stagiaires.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47059>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 8)

réf. 303-040

ORGANISATION DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE

Gender-Sensitive Assessment on Participatory Guarantee Systems (PGS) in the Pacific Small Island Developing States (SIDS)

Évaluation de la sensibilité à la dimension de genre des systèmes de garantie participatifs (SPG) dans les petits États insulaires en développement du Pacifique (PEID) (Anglais)

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP

IFOAM - Organics International et Mountain Partnership ont collaboré pour promouvoir la mise en place de systèmes alimentaires durables dans des régions aux écosystèmes fragiles, en développant des pratiques agroécologiques. Ils se sont notamment intéressés à la place des femmes et aux opportunités qu'offrent les systèmes conduits en agriculture biologique pour les aider à s'émanciper. Pour certifier et garantir le respect des pratiques bio, il est possible de mettre en place des systèmes participatifs de garantie (SPG). Ces systèmes sont principalement mis en œuvre dans des pays en voie de développement, en alternative à la certification par tierce partie. Cette étude porte ainsi sur le rôle des femmes et sur leurs initiatives au sein des SPG, en prenant les îles du Pacifique comme cas d'étude (Fidji, Palau, Papouasie de Nouvelle Guinée, Samoa, Îles Salomon, Tonga et Vanuatu). Ce rapport commence par apporter des éléments de contexte, en décrivant le type d'agriculture pratiqué dans ces îles, en apportant des informations sur le niveau de sécurité alimentaire et en détaillant le rôle des femmes dans le système alimentaire. Il effectue, ensuite, un état des lieux des SPG déjà existants, des besoins pour mieux encadrer/certifier les pratiques biologiques et de la place des femmes dans les systèmes bio. Il effectue notamment un focus sur le Système de garantie biologique du Pacifique (POGS) et sur le rôle de POETCom (Pacific Organic and Ethical Trade Community) qui s'efforce de développer des SPG, notamment dans les îles Tonga. Globalement, l'intégration du genre dans les systèmes en AB en est encore à ses débuts et POETCom est l'une des rares organisations à prendre clairement des mesures pour combler cette lacune. Par ailleurs, la crise Covid-19 a de forts impacts sur le financement des SPG : les aides extérieures qui permettent de les financer sont plus précaires depuis cette crise sanitaire.

https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2023-06/20230614_PGSinPacific_v02.pdf

2023, 28 p., éd. IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP

réf. 303-006



POLITIQUE AGRICOLE

Bretagne : Plan de soutien à la bio : des mesures d'urgence

RIVRY-FOURNIER Christine

En Bretagne, face aux difficultés rencontrées par la filière bio, le Conseil régional multiplie, depuis quelques mois, des actions de soutien d'urgence. Début avril 2023, il avait annoncé la reconduction de l'aide au maintien pour 2024, avec une enveloppe identique à celle de 2023 (5,5 millions d'euros). Par ailleurs, afin d'accompagner les fermes bio mal en point en raison de la crise, la région Bretagne débloque une enveloppe de 880 000 €, en complément du fonds national de soutien à la bio de 10 millions d'euros, annoncé au printemps 2023, par le ministère en charge de l'Agriculture. Côté communication, la région Bretagne va lancer une campagne déclinée sur les messages Bioréflexe de l'Agence BIO, pour un montant de 150 000 €. Cette campagne de promotion bretonne s'étale sur trois semaines, du 30 septembre au 22 octobre. Une autre action menée par la Région vise la commande publique : l'objectif est d'augmenter les approvisionnements en produits bio et locaux des 115 cantines de lycées publics, grâce à un effort budgétaire du Conseil régional de 1,35 million d'euros. La Région soutient également le label « Territoire Bio et Engagé » et va poursuivre le cofinancement des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC), à hauteur de 3,5 millions d'euros.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47058>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 7)

réf. 303-039

RÉGLEMENTATION

Le point avec Certipaq : Semences et plants : dernières actualités réglementaires

LEREBOURS Gwénaél

Afin de répondre à de nouvelles contraintes réglementaires et organisationnelles, un nouveau statut a été créé pour les espèces « hors dérogation » : le statut « dérogation temporaire ». Pour les espèces « hors dérogation », l'octroi d'une dérogation pour l'utilisation de semences non biologiques n'est pas possible, sauf situation exceptionnelle. Désormais, en cas de disponibilité insuffisante ou en conditions exceptionnelles, une espèce ou un type variétal peuvent être sortis temporairement de la liste « hors dérogation » pour être placés en « dérogation temporaire » pour une durée maximale de six mois, une fois par an. Parallèlement, le tableau des statuts dérogatoires des espèces ou groupes variétaux a été mis à jour, le 1er juillet 2023, par l'Inao. De nouvelles espèces ou groupes variétaux passent « hors dérogation » (ces derniers sont détaillés dans l'article). Concernant la vigne et les arbres fruitiers, l'utilisation de plants non bio (non traités après récolte) bénéficie d'une autorisation générale jusqu'en juillet 2023. Même si la dérogation est accordée automatiquement faute de disponibilité en bio, une demande de dérogation doit néanmoins être effectuée sur semences-biologiques.org. En revanche, à partir du 31 juillet 2023, l'utilisation de plants bio sera exigée, mais des dérogations seront toujours possibles en cas de non-disponibilité.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46993>
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 1 page (p. 23)

réf. 303-011



Le point avec Ecocert : Guide de lecture : les dernières évolutions

LEROYER Stéphane

Suite au Cnab (Comité national de l'agriculture biologique), des modifications ont été apportées au Guide de lecture de l'Inao. Les principales évolutions concernent les productions animales, l'aquaponie, les préparations bactériennes pour améliorer le sol et les substrats utilisables pour la production de graines germées. En production animale, une note de lecture spécifique « Ablation des bourgeons de corne et écornage en agriculture biologique » pour les bovins, ovins et caprins a été publiée afin de rappeler et de préciser les conditions à respecter pour obtenir une dérogation de la part de l'Inao. Concernant l'aquaponie, seules les productions végétales poussant naturellement dans l'eau sont autorisées en bio. Concernant la production d'animaux d'aquaculture dans les systèmes en aquaponie, il faut respecter les règles énoncées en annexe II, partie III, du règlement (UE) n °2018/848, qui interdit l'élevage des animaux d'aquaculture en système de recirculation en circuit fermé sauf pour les écloséries, les nurseries et la production d'aliments destinés à l'aquaculture bio. Au niveau des préparations de micro-organismes (non OGM) pour améliorer l'état général d'un sol, elles peuvent être utilisées selon le règlement UE 2018/848. Quant à la production de graines germées (germes, pousses et micro-pousses), il est rappelé que seuls les milieux inertes (milieux abiotiques ne permettant pas la nutrition des plantes) peuvent être utilisés. Ces derniers sont listés dans l'annexe II du règlement UE 2021/1165.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47065>
BIOFIL N ° 149, 01/09/2023, 1 page (p. 17)

réf. 303-124

En direct de l'Inao : Le législateur, l'administration et le juge : qui dit le droit ?

CATROU Olivier

L'agriculture étant une compétence partagée entre l'Union européenne (UE) et les États membres, mais la réglementation bio est essentiellement issue de l'UE. Ainsi, le règlement de base est adopté par le Conseil européen et aussi, depuis 2009, par le Parlement européen et il s'impose aux États. Au niveau de ces derniers, peu de choses restent donc à définir en matière de cahier des charges (en France, le cahier national bio ne concerne plus, par exemple, que des dispositions relatives à des espèces animales sans règles détaillées dans le règlement européen, comme les autruches). La bonne mise en œuvre du règlement bio, compétence des États, est, en France, sous la tutelle de l'Institut National de l'Origine et de la Qualité (INAO). Pour ce faire, l'INAO tient à jour un guide de lecture permettant de préciser les modalités de la mise en pratique du cahier des charges de la bio. Or, le Conseil d'État et, en ultime recours, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) peuvent être saisis quand l'appréciation de l'INAO dans la mise en œuvre du règlement est remise en cause sur un point donné. Ainsi, cet article précise les rouages entre règlement européen, actes secondaires, arrêtés nationaux, guide et notes de lecture, jurisprudence et le rôle et les compétences de l'UE, des États membres, de l'INAO, du Conseil d'État ou encore de la CJUE en la matière.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47107>
BIOFIL N ° 148, 01/07/2023, 3 pages (p. 20-22)

réf. 303-116



RECHERCHE ET SYSTÈME SPÉCIFIQUE

AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

Carnet saisonnier d'un vigneron en biodynamie – 2 : Été

FERRAN Alain

Alain Ferran pratique la biodynamie depuis 18 ans, au Château Ferran, à Saint-Pierre-de-Bat (33). Il exploite un domaine de 45 ha, composé de 10 ha de bois, de 7 ha de pâtures et de 27 ha de vignes. Il possède un troupeau de 52 brebis Landaises et un petit atelier de plantes médicinales. Dans cet article, Alain Ferran détaille les soins biodynamiques qu'il prodigue, l'été, pour accompagner la croissance et la floraison de la vigne et limiter le stress dû aux températures et aux sécheresses excessives.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46940>
BIODYNAMIS N ° 122, 01/06/2023, 2 pages (p. 6-7)

réf. 303-046

Les pionnières de la biodynamie – 2 : Lili Kolisko, chercheuse de l'essence de la matière

HAID Christiane / LESPAGNOL Patrick

Lili Kolisko était une chercheuse autrichienne en sciences naturelles, pendant la période pionnière du mouvement anthroposophique. Elle est à l'origine de la morphochromatographie, une méthode qu'elle a élaborée pour prouver l'influence des forces cosmiques sur les substances terrestres. Ses résultats sur la germination et la croissance du blé et d'autres plantes ont servi de base de travail dans la recherche en agriculture biodynamique. Co-auteure, avec son mari, de l'ouvrage L'Agriculture du futur, ses recherches ont aussi porté sur de nombreux autres thèmes liés à la santé humaine. Aujourd'hui, son travail fait partie des fondements de la médecine, de la pharmacie et de la chimie d'orientation anthroposophique, de l'agriculture et de la science de l'alimentation.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/46941>
BIODYNAMIS N ° 122, 01/06/2023, 2 pages (p. 32-33)

réf. 303-047

Calendrier biodynamique 2024

BAUDOIN Gauthier / DAVID Guy /
DREYFUS Laurent / ET AL.

Ce calendrier dédié à la biodynamie, fruit de plus de soixante années de recherche de l'Institut de Maria Thun, connaît, depuis une quinzaine d'années, de nombreuses évolutions insufflées par le Mouvement de l'agriculture biodynamique français. Ce calendrier biodynamique ne concerne pas seulement les semis, mais aussi les travaux de jardinage, d'agriculture, d'apiculture, de sylviculture et de viticulture. Le calendrier biodynamique 2024 propose : - des indications pratiques pour les travaux de la terre au jour le jour et au fil des saisons ; - des conseils pour appliquer la biodynamie au jardin ou sur la ferme ; - une présentation détaillée des rythmes cosmiques et de leur influence sur le monde végétal et la météorologie ; - une description illustrée et précise, mois par mois, de la course des planètes dans le zodiaque et des principaux phénomènes astronomiques ; - des tendances météorologiques en lien avec ces phénomènes ; - un supplément, à l'occasion des 100 ans de la biodynamie, avec un article d'Ernst Zürcher.

2023, 136 p., éd. MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

réf. 303-064



AGROFORESTERIE

Le bois agroforestier : Les valorisations possibles en systèmes d'élevage

DUBOIS Léa

Les arbres sont omniprésents dans les fermes, depuis des siècles. En France, ces dernières décennies ont néanmoins été marquées par la politique de remembrement qui a encouragé l'arrachage des haies et leur abandon (manque d'entretien). Elles étaient alors perçues comme une contrainte à la mécanisation et le vestige d'une agriculture dépassée. Aujourd'hui, dans un contexte de changement climatique, elles sont de plus en plus reconnues pour leurs vertus agroécologiques. Les plantations de haies sont même encouragées par différents dispositifs (ex : Plan de Relance en 2021, Politique agricole commune...). Les ressources en bois ont donc tendance à augmenter sur les exploitations agricoles, notamment dans les élevages. C'est pourquoi ce guide offre un panel de valorisations possibles du bois en lien avec l'élevage. Après avoir expliqué le contexte qui invite à renouer avec « une culture de l'arbre », il détaille les valorisations des arbres sous forme de BRF (bois raméal fragmenté), de piquets de clôtures, de plaquettes de bois et d'arbres fourragers. Il apporte ensuite des informations pour optimiser la ressource en bois, en décrivant différentes techniques d'entretien des haies et des arbres (taille de formation, élagage, émondage, recépage, taille têtard), ainsi qu'en expliquant comment raisonner les besoins à l'échelle de l'exploitation et comment organiser les chantiers de coupe et de valorisation pour améliorer leur rentabilité. À la fin de ce guide, des fiches synthétiques récapitulent, pour chaque production animale (bovins lait, bovins viande, porcins, ovins et volailles), les différentes valorisations possibles du bois et leurs points-clés. Ce guide a été réalisé dans le cadre du programme multipartenarial Casdar ATT (Actions Thématiques Transversales) Agroforesterie 2021-2023.

https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Casdar/1-guide_technique_valo_bois_elevage.pdf

2023, 41 p., éd. CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL

réf. 303-126

RECHERCHE

Durabilité en légumes de plein champ : Comment gérer la crise ?

LEROY Julie / RONCEUX Aïcha / TOPART Morgane / ET AL.

En Hauts-de-France, les partenaires du projet VivLéBio2 (2020-2024) analysent la crise actuelle, notamment en légumes bio, liée à l'inflation, au changement des priorités budgétaires des consommateurs, aux surmarges sur les produits bio ou encore au déréférencement des produits bio dans certaines enseignes. Ils font également le point sur les leviers mobilisables au niveau de l'exploitation pour limiter les impacts de la crise. Il s'agit, tout d'abord, de bien concevoir son système, et notamment sa rotation, pour gérer le salissement, la fertilisation et la prévention des maladies/ravageurs, et de bien respecter les délais de retour des cultures sur une même parcelle... Une montée en compétences techniques est indispensable pour limiter les déclassements et les pertes économiques. Des échanges à l'échelle de la filière sont importants pour choisir des variétés adaptées aux besoins de la filière, mais aussi pour communiquer sur les contraintes de production. Les investissements doivent également être réfléchis pour diminuer leur coût (achat collectif, matériel polyvalent...). Le choix de l'irrigation est particulièrement à peser, dans un contexte où les tensions seront sans doute croissantes autour de l'eau. Une bonne gestion des salariés est aussi une clé de réussite. De plus, il semble pertinent d'intégrer une « provision pour risques » dans les coûts de production.

Lien vers la boutique : <http://www.abiodoc.com/boutique/47112>
BIOFIL N ° 147, 01/05/2023, 4 pages (p. 42-45)

réf. 303-119



BRÈVES

Le Parlement européen rejette le règlement SUR

Les eurodéputés ont rejeté, le 22 novembre, le projet de règlement sur l'usage durable des pesticides. En réduisant notamment de moitié leur utilisation d'ici 2030, le Règlement européen SUR (Sustainable Use Regulation) sur l'usage durable des pesticides devait permettre d'accélérer la transition vers des modèles de production agroécologiques.

Le texte, qui était passé en commission Agriculture le 9 octobre, puis en commission Environnement le 24 octobre, a été rejeté lors d'un vote en séance plénière au Parlement européen, à Strasbourg, le 22 novembre, par 299 voix contre, 207 pour et 121 abstentions.

Pour la LPO, en dépit d'une forte mobilisation des associations environnementales, beaucoup d'eurodéputés se sont laissés abuser par la campagne de désinformation massive menée par les lobbies de l'agrochimie.

La proposition de loi doit encore passer au Conseil de l'Union Européenne. Générations Futures envisage plusieurs scénarios pour la suite.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/reglement-pesticides-pleniere/>

Source(s) : LPO, Générations Futures, novembre 2023

Ecophyto 2030 : La FNAB donne un avis favorable, mais propose de réorienter les priorités

Le 23 novembre 2023, le Ministre en charge de l'Agriculture Marc Fesneau présentait les grandes lignes du plan Ecophyto 2030. La FNAB, présente à la consultation, a donné un avis favorable, mais elle a néanmoins souligné le besoin d'inverser l'ordre des priorités. Si ce nouveau plan Ecophyto contient une mention claire du besoin de lever les freins au développement de l'agriculture biologique, il met encore en priorité numéro 1 la recherche d'alternatives aux molécules, plus que l'incitation au changement de système. La FNAB demande aussi que ce plan Ecophyto permette une mesure de soutien aux prix bio.

Ce plan Ecophyto contient également une mesure que la FNAB soutient depuis longtemps, avec son partenaire Forébio, qui est la mise en place d'un fonds d'indemnisation des producteurs victimes des contaminations au prosulfocarbe, cet herbicide ultra volatil qui a engendré, depuis 2018, un demi-million d'euros de pertes chez les producteurs biologiques. Cependant, aucune date n'est actuellement évoquée.

Lien : <https://www.fnab.org/ecophyto-2023-la-fnab-donne-un-avis-favorable-mais-propose-de-reorienter-les-priorites/>

Source(s) : Communiqué de presse FNAB, 23 novembre 2023

Un rapport de l'ONU alerte sur l'insuffisance des plans climat nationaux

L'ONU a publié une synthèse des objectifs climatiques de chaque pays. L'écart entre les plans des gouvernements et les efforts nécessaires pour assurer l'habitabilité de la planète est colossal : les États projettent une baisse des émissions de GES de 2%, contre les 43 % nécessaires (en 2030, par rapport à 2019). L'ONU espère que la COP28 marquera un « tournant décisif ».

Lien vers le rapport complet en anglais : <https://www.unep.org/fr/resources/rapport-2023-sur-lecart-entre-les-besoins-et-les-perspectives-en-matiere-de-reduction-des>

Lien vers le résumé analytique en français : https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/43923/EGR2023_ESFR.pdf

Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr/>, 15 novembre 2023



Nouveau site Internet pour la Licence pro ABCD

Le réseau des 14 établissements de la Licence professionnelle ABCD (Agriculture Biologique Conseil Développement) lance son nouveau site Internet : <https://www.licence-pro-abcd.fr/>.

Ce site propose : le programme de formation, les activités travaillées sur le terrain, les options « métiers », les modalités de recrutement, des témoignages d'étudiants, etc.

Source(s) : VetAgro Sup, novembre 2023

Irlande : Politique agricole pour la bio

Madame Pippa Hackett, ministre déléguée auprès du ministre de l'Agriculture irlandais en charge de la biodiversité et de l'usage des terres, lors de sa venue au salon Natexpo, a présenté l'ambition de l'Irlande pour sa filière biologique.

S'alignant sur le Pacte vert pour l'Europe, l'Irlande a mis en place Food Vision 2030, qui avait défini un objectif : 7,5 % des terres agricoles irlandaises cultivées en bio d'ici à 2030. Ce pourcentage a été porté à 10% dans le plan d'action pour le climat 2023 de l'Irlande, soit 450 000 ha bio d'ici à 2030. La surface consacrée à la production biologique serait ainsi multipliée par 5 entre 2022 et 2030, passant de 2% de la surface agricole utile à 10%.

Pour soutenir cette ambition, le DAFM (Ministère irlandais de l'Agriculture, de l'Alimentation et de la Mer) travaille sur deux axes : Le soutien aux agriculteurs ; l'image des produits biologiques irlandais et leur marketing.

Source(s) : Natexpo, 30 octobre 2023

PFAS : Victoire juridique contre les produits chimiques GenX

L'Agence européenne des produits chimiques (ECHA) a identifié les produits chimiques « GenX » comme « substances extrêmement préoccupantes ». L'entreprise chimique Chemours Pays-Bas a fait appel contre cette décision. Le 9 novembre, la Cour de justice de l'Union Européenne a statué contre l'entreprise.

Pour rappel, les produits chimiques GenX (de la famille des PFAS), couramment utilisés dans la fabrication de produits antiadhésifs, sont associés à des problèmes de santé majeurs, étant liés à des tumeurs chez le rat et à une toxicité pour les reins, le foie, le sang et le système immunitaire. Ils sont très persistants et mobiles, ce qui pose des problèmes environnementaux et ils sont presque impossibles à éradiquer de l'environnement une fois libérés.

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/pfas-genx-victoire/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 10 novembre 2023

Proposition de loi sur la restauration de la nature au sein de l'Union Européenne

80 % des habitats naturels de l'Union Européenne sont dans un mauvais état de conservation. Face à ce constat, le Parlement européen et les États membres de l'Union ont finalisé, le 9 novembre, une proposition de loi sur la restauration de la nature et la biodiversité. Le but de la loi est de restaurer au moins 20 % des terres, rivières et mers de l'Union Européenne d'ici 2030 et tous les écosystèmes dégradés d'ici 2050.

Le texte prévoit également une mise en cohérence des stratégies entre les États.

Le texte doit maintenant être validé par les États membres, puis soumis à un vote de la commission de l'environnement du Parlement européen. Si la proposition de loi franchit cette étape, elle devrait être adoptée en février 2024 par le Parlement.

Lien : <https://www.environnement-magazine.fr/biodiversite/article/2023/11/13/146583/accord-inedit-pour-restaurer-nature-sein-union-europeenne>

Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr/>, 13 novembre 2023

Tribune au « Monde » en faveur de la bio

Au nom du Lierre, réseau de chercheurs et de hauts fonctionnaires, les deux économistes Matthieu Combaud et Marc Pascal plaident, dans une tribune au journal « Le Monde », pour faire du bio la locomotive d'une transition agricole et alimentaire juste.

Ils estiment que, en 2023, la production bio est trop faiblement soutenue par rapport aux systèmes intensifs fortement utilisateurs d'intrants de synthèse, très aidés malgré de moindres contraintes de production et des coûts cachés pour l'environnement et la santé.

Pour eux, il est temps que l'État envoie un message clair : toute l'agriculture française doit passer à l'agroécologie et, partout où c'est pertinent, au bio, et toute la population doit accéder à ces produits de qualité.

Lien : https://www.lemonde.fr/idees/article/2023/11/21/toute-l-agriculture-francaise-doit-passer-a-l-agroecologie-et-partout-ou-c-est-pertinent-au-bio_6201440_3232.html

Source(s) : https://www.lemonde.fr, 21 novembre 2023



Appel à projets Fonds MAIF pour le vivant – Nature 2050

Le Fonds MAIF pour le vivant et le Fonds Nature 2050 lancent la première édition de l'appel à projets « Fonds MAIF pour le vivant – Nature 2050 ». Les collectivités territoriales, établissements publics, associations et ONG en France métropolitaine, Guadeloupe, Martinique, La Réunion, Saint-Barthélemy ou Saint-Martin (partie française) peuvent y participer. Les projets éligibles doivent contribuer à l'adaptation des territoires au changement climatique et agir pour la préservation de la biodiversité en s'appuyant sur des solutions fondées sur la nature.

Les objectifs de cet appel à projets sont :

- Préserver, restaurer et assurer une gestion durable de la biodiversité ;
- Adapter les territoires aux changements climatiques et améliorer le bien-être humain ;
- Atténuer le dérèglement climatique en réduisant les émissions de gaz à effet de serre et en renforçant les capacités de stockage de CO₂ ;
- Réduire la vulnérabilité des populations face aux risques climatiques (inondations, incendies, risques de submersion, sécheresses...).

Date limite de candidature : 22 décembre 2023.

Lien : <https://www.cdc-biodiversite.fr/actualite/ouverture-de-lappel-a-projets-fonds-maif-pour-le-vivant-nature-2050/>

**Source(s) : <https://www.cdc-biodiversite.fr>,
3 octobre 2023**

Étude scientifique sur le réchauffement climatique et la santé

Une coalition d'une centaine de scientifiques a publié, dans la revue The Lancet, le 14 novembre, son huitième rapport sur les conséquences du réchauffement climatique sur la santé. Explosion de la mortalité, exposition croissante aux maladies, fragilisation des systèmes qui nous maintiennent en bonne santé..., les chercheurs tirent la sonnette d'alarme.

Les auteurs notent, entre autres, que le changement climatique perturbe les systèmes naturels dont les populations dépendent pour rester en bonne santé. La superficie mondiale touchée par une sécheresse extrême est passée de 18 % en 1951-60 à 47 % en 2013-2022, mettant en danger l'accès à l'eau, l'assainissement et la production alimentaire. En 2021, 127 millions de personnes supplémentaires ont été dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, par rapport à la période 1981-2010.

Lien vers le rapport : [https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736\(23\)01859-7/fulltext](https://www.thelancet.com/journals/lancet/article/PIIS0140-6736(23)01859-7/fulltext)

Lien vers l'analyse d'Environnement Magazine : <https://www.environnement-magazine.fr/politiques/article/2023/11/16/146687/rechauffement-climatique-sante-bilan-est-alarmant>

Source(s) : <https://www.environnement-magazine.fr>, 16 novembre 2023

Unité expérimentale INRAE EASM

Avec le soutien de l'Union Européenne, l'Unité expérimentale INRAE Systèmes d'élevage avicoles alternatifs – EASM (Charente-Maritime) accompagne la filière de volailles biologiques autour de deux enjeux : aménager les parcours extérieurs à disposition des volailles et élever les jeunes poules en plein air.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/soutenir-transition-environnementale-lelevage-biologique-volailles>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 17 novembre 2023

PLAN'EAT, un projet européen pour des comportements alimentaires sains et durables chez les enfants

Démarré en septembre 2022 pour une durée de 4 ans, le projet de recherche européen PLAN'EAT a pour objectif d'interagir avec les enfants (6-15 ans), mais aussi avec les écoles et toutes les personnes qui ont un lien avec l'alimentation des jeunes pour « trouver ensemble des solutions afin d'améliorer les comportements alimentaires à fort impact de changement pour la santé et l'environnement ».

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/planeat-projet-europeen-comportements-alimentaires-sains-durables-6-15-ans>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 30 octobre



Etude : Les cheveux, témoins de l'exposition à certaines substances chimiques

L'analyse des cheveux peut être un bon moyen de suivre l'exposition à des substances chimiques, substances qui sont rapidement éliminées de l'organisme. C'est ce qu'a démontré une étude, menée par l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSES), le Luxembourg Institute of Health et l'Institut national de l'environnement industriel et des risques. Ces travaux ont précisé pour quelles molécules cette analyse est la plus pertinente.

Lien vers l'étude : <https://hal.science/anses-04161687/>

Lien vers le communiqué de l'ANSES : <https://www.anses.fr/fr/content/cheveux-exposition-substances-chimiques>

Source(s) : ANSES, 16 novembre 2023

Rapport Oxfam sur les inégalités climatiques

Oxfam publie un nouveau rapport, en s'appuyant sur des données inédites du Stockholm Environment Institute, sur les émissions de CO2 de la population mondiale en fonction de la consommation.

Monde :

- Les 1 % les plus riches émettent plus de CO2 que les 66 % les plus pauvres de la planète (5 milliards de personnes).
- Les 0,1 % les plus riches du monde (770 000 personnes) émettent plus de CO2 que 38 % de la population mondiale (2,9 milliards de personnes) ;
- Les 50% les plus pauvres de l'humanité sont responsables d'à peine 8% des émissions mondiales.

France :

- Une personne dans les 1% les plus riches émet autant de CO2 en un an qu'une personne parmi les 50% les plus pauvres en 10 ans ;
- Les 10% les plus riches sont responsables d'un quart des émissions de la France.

En s'appuyant sur le principe pollueur-payeur, Oxfam France formule donc une série de recommandations fiscales, qui permettraient de réduire les inégalités d'émissions tout en préservant le pouvoir d'achat de 70% des Français. L'idée est de faire peser l'essentiel du poids de la transition écologique sur les personnes qui émettent le plus (impôt sur la fortune climatique pour les multimillionnaires et les milliardaires, taxe sur les dividendes pour les entreprises ne respectant pas l'Accord de Paris, suppression des niches fiscales climaticides comme celle sur le kérosène de l'aérien).

Lien vers le résumé exécutif : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2023/11/VF-Resume-executif-francais-PDF.pdf>

Lien vers le focus France : <https://www.oxfamfrance.org/wp-content/uploads/2023/11/Focus-France-rapport-inegalites-et-climat.pdf>

**Source(s) : <https://www.oxfamfrance.org/>,
20 novembre 2023**



Suspension de la collecte de betteraves en bio pour Tereos en 2024/2025

Le deuxième groupe sucrier mondial, le français Tereos, va suspendre sa collecte 2024/2025 de betteraves bio faute d'une demande suffisante, reflet des difficultés traversées actuellement par la filière bio.

Les stocks issus des campagnes précédentes et ceux prévus pour la campagne en cours permettront, selon Tereos, d'assurer les livraisons auprès des clients à minima jusqu'en 2025. Tereos s'engage à continuer à acheter les betteraves bio, mais au prix des betteraves conventionnelles.

Source(s) : AFP, <https://www.terre-net.fr>, 8 novembre 2023

Bilan de collecte 2023 Terres du Sud : Des récoltes précoces et de très bons rendements

La collecte 2023 des grandes cultures de Terres du Sud (fusion de 5 coopératives des départements du Lot-et-Garonne, de la Dordogne et de la Gironde) s'achève, avec près de 500 000 tonnes de céréales récoltées (+25% versus 2022). Des rendements exceptionnels sur quasiment toutes les espèces (après les orges et blés cet été, rendements exceptionnels aussi en tournesols et maïs), et également sur le bio qui voit sa récolte augmenter de 2 000 tonnes (total de 10 000 tonnes pour 2023). Seule exception, le soja, en bio comme en conventionnel, qui a subi les attaques de pyrales et de punaises.

Source(s) : Communiqué de presse Terres du Sud, 10 novembre 2023

Appel à projets : Prix de la recherche participative

Les candidatures de la 3ème édition du Prix de la recherche participative, organisé par INRAE, sont ouvertes du 19 octobre 2023 au 5 janvier 2024. Deux catégories pour candidater : recueil citoyen (projets qui impliquent de nombreux bénévoles pour collecter et/ou interpréter un grand nombre de données) et co-construction (projets qui impliquent des non-chercheurs dans le processus même de la recherche). Le prix concerne l'ensemble des thématiques scientifiques et est ouvert à toute la communauté scientifique française.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/prix-recherche-participative>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 18 octobre 2023

1er concours « La Cuisine Durable »

La Fondation pour la Cuisine Durable By Olivier Ginon, en partenariat avec « mes Producteurs mes Cuisiniers », le centre de ressources botaniques appliquées (CRBA), le Chef Christian Têtedoie, Président des Maîtres Cuisiniers de France, et le projet de recherche européen Divinfood, a inauguré, le 18 septembre 2023, le premier concours « La Cuisine Durable ». Cette toute nouvelle compétition nationale vise à promouvoir les pratiques de cuisine durable en mettant en avant l'importance de la communication entre les chefs et les producteurs, et à éduquer les consommateurs à travers la cuisine des chefs.

Les épreuves de cette première édition du concours consistaient à créer un plat végétarien comportant un haricot et le piment de Bresse. L'intention de ce concours est de promouvoir les piliers de la cuisine durable, notamment l'utilisation de produits locaux de saison et de produits agroécologiques, la réduction des déchets, le respect de la qualité de l'air, l'utilisation de contenants et de vaisselle durables, ainsi que l'efficacité de la gestion de l'eau et de l'énergie, sans oublier le management humain au cœur du processus de création d'un plat.

Lien : <https://www.inrae.fr/actualites/cuisine-gourmande-durable-chefs-cuisiniers-relevant-defi>

Source(s) : <https://www.inrae.fr>, 14 novembre 2023

Étude internationale sur la cancérogénicité du glyphosate : découvertes inquiétantes sur la leucémie chez les rats

Une étude toxicologique internationale multi-institutionnelle sur le glyphosate et les herbicides à base de glyphosate a découvert que de faibles doses d'herbicides à base de glyphosate provoquent une leucémie chez le rat, la moitié des décès dus à la leucémie identifiée dans les groupes d'étude ayant eu lieu à un âge précoce.

Lien vers les premiers résultats de l'étude : <https://glyphosatestudy.org/wp-content/uploads/2023/10/GGS-25-10-2023-compressed.pdf>

Lien vers la communication de Générations Futures : <https://www.generations-futures.fr/actualites/etude-leucemie-glyphosate/>

Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>, 25 octobre 2023



Renouvellement du glyphosate : Des organisations contestent

La Commission européenne devrait décider prochainement de réapprouver le glyphosate pour une période de dix ans. Cette décision fait suite à un vote du comité d'appel du Conseil européen, qui n'a pas obtenu une majorité qualifiée d'États membres. Au cours du vote, seuls des pays représentant 42 % des citoyens de l'UE ont soutenu le renouvellement. De grands pays comme la France, l'Allemagne et l'Italie se sont abstenus, de même que la Belgique, la Bulgarie, Malte et les Pays-Bas. L'Autriche, la Croatie et le Luxembourg ont voté contre le renouvellement. La décision de renouvellement du glyphosate va donc revenir à la Commission.

Pesticide Action Network (PAN) Europe et quatre organisations membres, dont Générations Futures, s'apprêtent à contester la ré-autorisation du glyphosate devant la Cour de justice de l'UE.

Pour ces organisations : « La réapprobation contredit directement les conclusions de nombreux scientifiques indépendants qui ont étudié les effets du glyphosate. Elle défie la volonté de la grande majorité des Européens et ignore le besoin urgent et l'engagement politique de réduire l'utilisation des pesticides. Plus important encore, elle contrevient à la législation européenne sur les pesticides, qui donne la priorité à la santé et à la protection de la biodiversité plutôt qu'aux intérêts économiques. »

Lien : <https://www.generations-futures.fr/actualites/glyphosate-recours/>

**Source(s) : <https://www.generations-futures.fr>,
21 novembre 2023**

Audition, au Sénat, sur l'avenir de la filière bio

Le 18 octobre, s'est tenue, au Sénat, une table ronde sur l'avenir de la filière bio. L'occasion pour des sénateurs et deux représentants de la filière, Laure Verdeau, directrice de l'Agence BIO, et Philippe Camburet, président de la FNAB, de dresser un état des lieux de la crise que connaît celle-ci et d'échanger sur les manières d'accompagner et d'encourager la consommation de produits bio.

Lien : <https://www.publicsenat.fr/actualites/economie/crise-du-bio-quel-avenir-pour-la-filiere>

**Source(s) : <https://www.publicsenat.fr>,
20 octobre 2023**

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom Prénom

Organisme

Adresse d'expédition

.....

Adresse de facturation

.....

Téléphone E-mail

BIOPRESSE

Je m'abonne à BIOPRESSE :

Abonnement ou réabonnement en format papier (courrier) pour 1 an,
soit 11 numéros : 50 € (60 € pour l'étranger)
tarif à l'unité : 10 €

Abonnement ou réabonnement en format pdf (Internet) : gratuit

Pour vous abonner, rendez-vous sur: <https://www.abiodoc.com/abonnez-vous-au-biopresse>

TARIFS DU SERVICE DOCUMENTAIRE

	Nombre de pages	Abonnés	Non abonnés	Agriculteurs Etudiants*
Prêt d'ouvrage Indemnité forfaitaire si non-retour + forfait		80 € 8 €	80 € 8 €	80 € 6 €
Liste bibliographique thématique * sur place effectué par l'utilisateur effectué par une documentaliste * par courrier		gratuit 4 € 8 €	gratuit 6 € 16 €	gratuit 4 € 8 €
Photocopies Frais de photocopies sur place Frais de photocopies par correspondance (incluant le coût de la recherche documentaire, des photocopies et les frais d'expédition)	la page la 1ère page les suivantes	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €	0.10 € 2 € 0.30 €
Questionnement par téléphone ou mail, et réponse immédiate ne nécessitant pas de recherche particulière		gratuit	gratuit	gratuit

* joindre un justificatif

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »)

BON DE COMMANDE

Identification du demandeur

Nom Prénom

Organisme

Adresse

Téléphone Fax

Abonné

Non abonné

Agriculteur/Étudiant

Commande de photocopies

N° Biopresse	N° Notice	Nombre de pages
Total des pages		
Montant		

Prêt d'ouvrage (limité à 1 ouvrage pour une durée maximale de 2 semaines)

Auteur :

Titre :

Pour les demandes au niveau des services documentaires, nous vous remercions de ne pas joindre de règlement à votre bon de commande. ABioDoc vous fera parvenir une facture et vous pourrez alors procéder au paiement (**chèque à l'ordre du « Régisseur ABioDoc »**)

Pour tout abonnement, réabonnement ou service documentaire à l'étranger, les frais bancaires et les frais de change sont entièrement à la charge de l'acheteur.



COORDONNÉES DES ÉDITEURS DES OUVRAGES CITÉS

A COMPTE D'AUTEURS - CLAUDE AUBERT

aubert.claude@gmail.com

- L'agriculture biologique malmenée : 10 mythes sur la bio à déconstruire

<https://www.generations-futures.fr/wp-content/uploads/2023/08/labio-malmenee-vf-bad-31-juillet-2023.pdf>

AUBERT Claude / MAYER-MUSTIN Christine / MUSTIN Michel / LAIRON Denis - 38 p.

ABIODOC (Service de VetAgro-Sup)

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont, 89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES - FRANCE

Tél. : 04 73 98 13 99

abiodoc.contact@vetagro-sup.fr

<http://www.abiodoc.com>

- Compilation bibliographique des livrables du projet BioRéférences Tranches 1, 2 et 3 (2015-2022)

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/11/bioreferences-2015-2022-compilation-bibliographique-livrables.pdf>

ABIODOC - VETAGRO SUP / PÔLE BIO MASSIF CENTRAL - 70 p.

AGENCE BIO (Agence Française pour le Développement et la Promotion de l'Agriculture Biologique)

12 Rue Henri Rol-Tanguy, 93 100 MONTREUIL-SOUS-BOIS - FRANCE

Tél. : 01 48 70 48 30 - Fax : 01 48 70 48 45

contact@agencebio.org

<http://www.agencebio.org>

- Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Rapport détaillé

<https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/03/Rapport-complet-Barometre-Bio-Edition-2023.pdf>

GAULT Guénaëlle / CROZET Agnès / GREGOIRE Mathilde - 132 p.

- Baromètre des produits biologiques en France – 2023 : Consommation et Perception : Zoom Antilles

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/LObSoCo_Agence-Bio-Barometre-Antilles-2023.pdf

AGENCE BIO / L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ & CONSOMMATION) - 71 p.

- Rapport d'analyse : Les leviers de la consommation de produits alimentaires bios : Étude qualitative – Avril 2023

https://www.agencebio.org/wp-content/uploads/2023/09/LObSoCo_Agence-Bio-Rapport-etude-qualitative-focus-group-consommateur_2023.pdf

AGENCE BIO / L'OBSOCO (L'OBSERVATOIRE SOCIÉTÉ & CONSOMMATION) - 31 p.

AGRICULTURES & TERRITOIRES - CHAMBRES D'AGRICULTURE AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

23 Rue Jean Baldassini, 69 364 LYON CEDEX 07 - FRANCE

Tél. : 04 72 72 49 10

accueil@aura.chambagri.fr

<http://www.aura.chambres-agriculture.fr>

- Prix de la viande bovine en AB en 2022 : Enquête des prix de base des carcasses par catégories état 3 d'engraissement rendu abattoir

https://aura.chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL-commun/publications/Auvergne-Rhone-Alpes/AB-Prix-viande-bovine-en-2022_2023.pdf

DESILLES Emmanuel - 2 p.

ASSEMBLÉE NATIONALE

126 Rue de l'Université, 75 355 PARIS 07 SP - FRANCE

Tél. : 01 40 63 60 00

<http://www.assemblee-nationale.fr/>

- Dossier de presse : Polluants éternels à l'Assemblée nationale : Le député Nicolas Thierry fait analyser les cheveux de ses collègues

GRUPE ÉCOLOGISTE - 28 p.



CHAMBRE D'AGRICULTURE DU CANTAL

26 Rue du 139ème R.I., BP 239, 15 002 AURILLAC
CEDEX - FRANCE

Tél. : 04 71 45 55 00 - Fax : 04 71 48 97 75

ca.cantal@cantal.chambagri.fr

<http://www.cantal.chambagri.fr/>

■ Le bois agroforestier : Les valorisations possibles en systèmes d'élevage

https://chambres-agriculture.fr/fileadmin/user_upload/National/FAL_commun/publications/National/Casdar/1-guide_technique_valo_bois_elevage.pdf

DUBOIS Léa - 41 p.

CIIRPO (Centre Interrégional d'Information et de Recherche en Production Ovine)

Le Mourier, 87 800 SAINT PRIEST LIGOURE - FRANCE

Tél. : 05 55 00 63 72

<http://idele.fr/reseaux-et-partenariats/ciirpo.html>

■ Alimentation des brebis à l'herbe : Le pâturage des céréales destinées à la récolte

<https://tinyurl.com/5xccnur3>

SAGOT Laurence / GAUTIER Denis - 2 p.

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE

Jardin d'agronomie tropicale, 45 bis Avenue de la Belle Gabrielle, 94 736 NOGENT-SUR-MARNE - FRANCE

contact@commerceequitable.org

<http://www.commerceequitable.org/>

■ Observatoire du commerce équitable 2022

<https://www.commerceequitable.org/wp-content/uploads/observatoire-ce-2022-vfpptx.pdf>

COMMERCE ÉQUITABLE FRANCE - 38 p.

CONFÉDÉRATION PAYSANNE

104 Rue Robespierre, 93 170 BAGNOLET - FRANCE

Tél. : 01 43 62 04 04

contact@confederationpaysanne.fr

<http://www.confederationpaysanne.fr/>

■ PNPP : Actes du colloque « Cultivons avec le vivant des alternatives aux pesticides » – 29-30 novembre 2022, Villeurbanne (Rhône)

<https://nuage.confederationpaysanne.fr/s/9JQBpseqHLL54s2>

LYPHOUT Jean-François / PRINTZ Bruno / TIBON Hélène / ET AL. - 32 p.

CTIFL (Centre Technique Interprofessionnel des Fruits et Légumes)

97 Boulevard Pereire, 75 017 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 87 76 04 00

info@ctifl.fr

<http://www.ctifl.fr/>

■ Démarches et signes de qualité – Partie 2 : Perception par les consommateurs

<https://www.ctifl.fr/partie-2-demarches-et-signes-de-qualite-perception-par-les-consommateurs>

BAROS Catherine / GLEMOT Catherine / ECKERT Cathy / ET AL. - 17 p.

EDUCAGRI ÉDITIONS

26 Boulevard Docteur Petitjean, BP 87999, 21 079 DIJON CEDEX - FRANCE

Tél. : 03 80 77 26 32

editions@educagri.fr

<http://www.editions.educagri.fr>

■ La méthode IDEA 4 : Indicateurs de Durabilité des Exploitations Agricoles. Principes & guide d'utilisation : Évaluer la durabilité des exploitations agricoles

<https://www.edued.fr/LS/IDEAV4>

ZAHM Frédéric / GIRARD Sydney / ALONSO UGAGLIA Adeline / ET AL. - 339 p. - 20 € (format papier)

FRAB AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

INEED Rovaltain TGV, 1 Rue Marc Seguin - BP 11150 Alixan, 26 958 VALENCE CEDEX 9 - FRANCE

Tél. : 04 75 61 19 35

contact@auvergnerhonealpes.bio

<https://www.auvergnerhonealpes.bio/>

■ Rapport de Stage de fin d'études : Pour une juste valorisation du cheptel bovin viande - Analyse des choix techniques et commerciaux des éleveurs allaitants bio du Massif central

<https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire>

[analyse-choix-techniques-commerciaux-eleveurs-allaitants-bio-mc_mbernard.pdf](https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/memoire_analyse-choix-techniques-commerciaux-eleveurs-allaitants-bio-mc_mbernard.pdf)

BERNARD Marie - 81 p.

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL

Charles-de-Gaulle-Strasse 5, 53113 BONN - ALLEMAGNE

Tél. : +49-228-92650-10

contact@ifoam.bio

<http://www.ifoam.bio/>

■ Gender-Sensitive Assessment on Participatory Guarantee Systems (PGS) in the Pacific Small Island Developing States (SIDS)

https://www.ifoam.bio/sites/default/files/2023-06/20230614_PGSinPacific_v02.pdf

IFOAM - ORGANICS INTERNATIONAL / MOUNTAIN PARTNERSHIP - 28 p.



INSTITUT DE L'ÉLEVAGE

Maison Nationale des Éleveurs, 149 Rue de Bercy,
75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 51 50 - Fax : 01 40 04 52 75

<http://www.idele.fr/>

■ Coûts de production des fourrages et céréales :
Conjoncture 2021

https://opera-connaissances.chambres-agriculture.fr/doc_num.php?explnum_id=189246

BOUCHARD Yann / FICHET Eva / VIDAL Jean-
Christophe / ET AL. - 40 p.

■ Tester le pâturage du sainfoin, du plantain et de la
chicorée chez les petits ruminants : Résultats en
ovins viande et lait

<https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2023/06/>

[Reccueil_fastoche-2023.pdf](https://www.inn-ovin.fr/wp-content/uploads/2023/06/Reccueil_fastoche-2023.pdf)

SAGOT Laurence - 16 p.

INTERBEV

207 Rue de Bercy, 75 587 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 44 87 44 60

interbev@interbev.fr

<http://www.interbev.fr/>

■ Communiqué de presse : Observatoire des viandes
bio 2022

<https://www.interbev.fr/wp-content/uploads/2023/10/cp-observatoire-bio-2022-091023.pdf>

COMMISSION BIO D'INTERBEV - 8 p.

ITAB (Institut de l'agriculture et de l'alimentation biologiques)

149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 01 40 04 50 64 - Fax : 01 40 04 50 66

<http://www.itab.asso.fr/>

■ RéVABio : À la rencontre des acteurs terrain -
Synthèse de 4 rencontres professionnelles

<https://tinyurl.com/4e8th3ha>

ROUGER Soizick / PLANTEAU DU MAROUSSEM
Rosalie / ROINSARD Antoine - 8 p.

■ Comparaison de variétés de céréales en agriculture
biologique : Synthèse des essais triticales - épeautre
- blé dur - orge 2022

https://itab.asso.fr/downloads/varietes-cereales-secondaires-bio-synthese-2022_v2.pdf

SANNER E.-A. / BUREL E. / TREGUIER A. / ET AL. -
38 p.

■ Comparaison de variétés de céréales en agriculture
biologique : Synthèse des essais blé tendre d'hiver
et de printemps 2022

https://itab.asso.fr/downloads/varietes-ble-bio-synthese-2022_v2.pdf

SANNER E.-A. / BUREL E. / TREGUIER A. / ET AL. -
64 p.

LA COOPÉRATION AGRICOLE

43 Rue Sedaine, CS 91115, 75 538 PARIS CEDEX 11 -
FRANCE

Tél. : 01 44 17 57 00

<https://www.lacooperationagricole.coop>

■ Communiqué de presse du 20 septembre 2023 :
La Coopération Agricole publie sa première enquête
sur l'avenir de la filière BIO dans les coopératives
agricoles

https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2023-09/20231909_CP_%20LCA_%20EnqueteBIO.pdf

[files/2023-09/20231909_CP_%20LCA_%20EnqueteBIO.pdf](https://www.lacooperationagricole.coop/sites/default/files/2023-09/20231909_CP_%20LCA_%20EnqueteBIO.pdf)

LA COOPÉRATION AGRICOLE - 5 p.

MOUVEMENT DE L'AGRICULTURE BIODYNAMIQUE

5 Place de la Gare, 68 000 COLMAR - FRANCE

Tél. : 03 89 24 36 41 - Fax : 03 89 24 27 41

info@bio-dynamie.org

<http://www.bio-dynamie.org>

■ Calendrier biodynamique 2024

BAUDOIN Gauthier / DAVID Guy / DREYFUS Laurent /

ET AL. - 136 p. - 12 €

NATURE & PROGRÈS BELGIQUE

520 Rue de Dave, 5100 JAMBES - BELGIQUE

Tél. : 32.81/30.36.90 - Fax : 32.81/31.03.06

info@natpro.be

<http://www.natpro.be/>

■ Elevage des veaux laitiers sous la mère : Une
expérience innovante à la Ferme d'Esclaye-Henin

[https://www.producteursbio-natpro.com/files/ugd/3419fc_](https://www.producteursbio-natpro.com/files/ugd/3419fc_8b48ce4157a34e0c83a86e1a423636f8.pdf)

[8b48ce4157a34e0c83a86e1a423636f8.pdf](https://www.producteursbio-natpro.com/files/ugd/3419fc_8b48ce4157a34e0c83a86e1a423636f8.pdf)

RODA Mathilde / HENIN Marc-André - 32 p.

PESTICIDE ACTION NETWORK EUROPE

67 Rue de la Pacification, 1000 BRUXELLES -
BELGIQUE

Tél. : +32 2 318 62 55

<https://www.pan-europe.info/>

■ Weed management: Alternatives to the use of
glyphosate

[https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Weed%20management](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Weed%20management%20Alternatives%20to%20the%20use%20of%20glyphosate%20Report_09032023.pdf)

[%20Alternatives%20to%20the%20use%20of%20glyphosate%20Report_09032023.pdf](https://www.pan-europe.info/sites/pan-europe.info/files/public/resources/reports/Weed%20management%20Alternatives%20to%20the%20use%20of%20glyphosate%20Report_09032023.pdf)

PESTICIDE ACTION NETWORK - 103 p.



PÔLE BIO MASSIF CENTRAL

VetAgro Sup - Campus agronomique de Clermont,
89 Avenue de l'Europe - BP 35, 63 370 LEMPDES -
FRANCE

Tél/Fax : 04 73 98 69 57

<http://www.poleabmc.org>

■ Stratégie de commercialisation des exploitations du Massif Central : 5 monographies d'élevages bovin viande biologiques à l'herbe commercialisant tout ou partie de leurs productions en circuit court

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/09/monographies_strategie-commercialisation-producteurs-mc_2022.pdf

BERNARD Marie - 34 p.

■ Zoom bovins allaitants : Les systèmes allaitants biologiques du Massif central qui engraisent majoritairement à l'herbe sont-ils performants sur le plan technique, économique et environnemental ?

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/07/synthese_syst-allaitants-bio-mc-herbe-performances-techniques-economiques-environnementales.pdf

PINEAU Christèle / DALLAPORTA Bastien - 10 p.

■ L'analyse de trajectoires d'exploitations pour anticiper les productions des élevages bovins allaitants biologiques à base d'herbe du Massif Central : Étude de 14 trajectoires d'élevages bovins viande biologiques – Résultats clés

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/06/synthese_analyse-trajectoires-elevages-pour-anticiper-productions-bovins-allaitants-bio-herbe-massif-central.pdf

VALLAS Myriam - 8 p.

■ Viande bio à l'herbe du Massif central : c'est quoi ? Pourquoi en consommer ?

https://pole-bio-massif-central.org/wp-content/uploads/2023/08/viandes-bio-herbe-massif-central_pourquoi-en-consommer_brochure.pdf

BIOVIANDES - 2 p.

RENCONTRES RECHERCHES RUMINANTS

Secrétariat 3R - MNE, 149 Rue de Bercy, 75 595 PARIS
CEDEX 12 - FRANCE

Tél. : 06 46 77 02 41 - Fax : 01 40 04 52 80

3R@idele.fr

<http://www.journees3r.fr/>

■ 3R : Rencontres Recherches Ruminants : Les 7 et 8 décembre 2022 – 26ème édition

https://journees3r.fr/IMG/pdf/recueil_3r_2022_complet-2.pdf

INRAE / INSTITUT DE L'ELEVAGE - 606 p.

SUDVINBIO

Bât. A8, ZAC Tournezy, 2 Rue Simone Signoret,
34 070 MONTPELLIER - France

Tél : 04 99 06 08 41 - Fax : 04 67 06 53 96

<http://www.sudvinbio.com>

■ Millésime BIO : 30 ans, 30 prises de parole

LOUCHEZ Élodie / NAGEL Sharon - 72 p.

TRAME (Association nationale de développement agricole et rural)

6 Rue de la Rochefoucauld, 75 009 PARIS - FRANCE

Tél. : 01 44 95 08 00

<http://www.trame.org>

■ Accompagner des collectifs en transition agroécologique : Êtes-vous prêt(e)s ?

<https://webtrame.net/travaux-innovations-pdf/b93aaf6514b6cae827b920c66ef311860a6ffa24.pdf>

TRAME - 17 p.



LA BIOBASE

Plus de 45 000 références bibliographiques en agriculture biologique sont accessibles gratuitement sur la Biobase, la seule base de données documentaire francophone spécialisée en agriculture biologique !

Allez vite les consulter depuis le site d'ABioDoc : www.abiodoc.com
ou directement sur notre catalogue en ligne : abiodoc.docressources.fr

PRODUITS DOCUMENTAIRES D'ABIODOC

L'ensemble de nos documents sont téléchargeables gratuitement sur www.abiodoc.com



- Biopresse Hors-série : Diversification et agriculture biologique, 2022 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique sur les études prospectives liées à l'élevage de ruminants à l'horizon 2030-2050, 2022 ([PDF](#))
- Biopresse / Référence horticole : Hors-série 2021 : Réduction des déchets plastiques, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur les externalités de l'agriculture biologique : chaîne de valeur, environnement, santé et souveraineté alimentaire, 2021 ([PDF](#))
- Liste bibliographique sur l'agriculture de conservation et l'agriculture biologique, 2021 ([PDF](#))
- Biopresse Hors-série - Changement climatique, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'Afrique et l'agriculture tropicale, 2021 ([PDF](#))
- Listes bibliographiques sur l'accompagnement professionnel agricole, 2021 ([PDF](#))
- Témoignages d'agriculteurs bio sur des alternatives aux intrants controversés, 2020 ([PDF](#))
- Résultats préliminaires de l'enquête Organic-PLUS sur les élevages bio français, 2019 ([PDF](#))
- Compilation bibliographique de références technico-économiques en AB en France, 2018 ([PDF](#))
- Finition majoritairement à l'herbe des bovins et ovins viandes en agriculture biologique, 2018 ([PDF](#))



ABioDoc, une mine d'informations sur l'agriculture biologique



- Plus de 45 000 références sur l'agriculture biologique et durable
- Veille et stockage de connaissances en agriculture biologique depuis plus de 30 ans
- Informations techniques, économiques et réglementaires en agriculture biologique et dans des domaines connexes (biodiversité, sécurité alimentaire...)
- Service de VetAgro Sup et missionné par le ministère de l'Agriculture

OUTILS DISPONIBLES

Tous les outils en ligne sont accessibles gratuitement sur www.abiodoc.com

- [Biobase](#) : **base de données documentaire** spécialisée en agriculture biologique
- [Biopresse](#) : **revue bibliographique mensuelle** sur l'actualité de l'agriculture biologique et durable
- [Infolettres thématiques](#) : **infolettres spécialisées** sur une production, une filière ou un thème particulier
- [Service questions-réponses](#) : permet de commander des listes bibliographiques personnalisées, des photocopies de documents, des prêts d'ouvrages et autres ;
- [Acteurs de la Bio](#) : base de données regroupant des intervenants et des organisations en lien avec l'AB, principalement dans les domaines de la formation, de la recherche ou du conseil
- [Chaîne YouTube](#) : espace regroupant par thématiques des vidéos intéressantes pour la bio
- [Accueil sur place](#) : pour un appui documentaire et un accès à l'ensemble du fonds documentaire